

**PROJET DE BUDGET PRIMITIF
DE L'EXERCICE 2021
RAPPORT DE PRÉSENTATION**

SOMMAIRE

	Pages
I-LA SYNTHÈSE DU BUDGET PRIMITIF 2021.....	3
II-LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	5
A) Les recettes réelles de fonctionnement	5
1) Les recettes fiscales.....	5
2) Les dotations et participations.....	6
3) Les autres recettes	7
B) Les dépenses réelles de fonctionnement.....	9
1) La présentation des dépenses par nature	9
a) Les charges de personnel.....	9
b) Les autres dépenses de gestion courante.....	10
c) Les atténuations de produits.....	12
d) Les charges financières	13
2) La présentation des dépenses par fonction budgétaire	13
a) Les mouvements réels.....	13
b) Les mouvements d'ordre	16
II-LA SECTION D'INVESTISSEMENT	17
A) Les recettes réelles d'investissement	17
1) Les recettes propres.....	17
2) Les cessions d'immobilisations	18
3) Le produit des emprunts.....	18
B) Les dépenses réelles d'investissement	18
1) Les dépenses d'équipement	18
2) L'amortissement en capital de la dette	24
IV-L'ÉQUILIBRE DU BUDGET PRIMITIF 2021.....	25
1) Le niveau d'autofinancement	25
2) Les conditions de l'équilibre budgétaire réel.....	25
3) Le besoin de financement de la section d'investissement	26
4) La capacité de désendettement.....	26
V-LA SYNTHÈSE DES PROPOSITIONS BUDGÉTAIRES 2021.....	28
1-Présentation par nature de la section de fonctionnement	29
2-Présentation par nature de la section d'investissement	30
3-Présentation par fonction de la section de fonctionnement	31
4-Présentation par fonction de la section d'investissement	32
5-Détail des dépenses réelles d'investissement	33
6-Détail des recettes réelles d'investissement	45

I-LA SYNTHÈSE DU BUDGET PRIMITIF 2021

Le projet de budget primitif pour l'exercice 2021 soumis à votre approbation est conforme aux orientations budgétaires présentées en séance du Conseil Municipal du 6 février dernier. En ce sens, le budget communal 2021 permettra de réaliser les objectifs indiqués dans le rapport d'orientations budgétaires 2021 débattu en Conseil Municipal :

- la préservation du cadre de vie pour tous les Maisonnais,
- le maintien des services existants et des équipements correspondants à travers l'entretien renforcé de plus de 100 équipements publics communaux présents dans tous les quartiers de notre ville,
- **la bonne gestion de nos finances communales en limitant strictement l'évolution de nos dépenses de gestion courante à seulement +0,4% au BP 2021 par rapport au BP 2020,**
- **la reconduction des taux communaux d'imposition de taxes foncières bâtie et non-bâtie en 2021 sans augmentation par rapport à 2020,**
- le plafonnement pour 2021 du recours à l'emprunt à un montant inférieur à 3 M€ afin de stabiliser durablement l'endettement communal par habitant à un niveau inférieur à 500 euros faisant de notre commune l'une des villes de plus de 50.000 habitants de la Métropole du Grand Paris les plus faiblement endettées,
- enfin la poursuite des actions de solidarité en faveur des Maisonnais les plus modestes ou les plus fragiles par la reconduction nécessaire des crédits affectés à l'action sociale, et en particulier la subvention versée au CCAS d'un montant de 300.000 euros, et les moyens matériels attribués aux 25 écoles maternelles et élémentaires communales dont la dotation pédagogique annuelle par élève sera encore augmentée de +2% en 2021.

Enfin, il convient de rappeler que, conformément aux dispositions de la loi NOTRe, le produit de taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) est transféré au 1^{er} janvier 2021 des communes aux EPT qui voteront désormais directement le taux d'imposition. Par délibération en date du 13 octobre 2020, le Conseil de Territoire a opté pour un taux unique de TEOM intercommunale avec une durée de lissage de 10 ans pour les 13 communes de l'EPT ParisEstMarne&Bois. Ce taux unique devra être adopté par délibération avant le 15 avril prochain.

Ainsi, les recettes et les dépenses liées à la compétence « gestion des déchets ménagers et assimilés » désormais pleinement assumée financièrement par les EPT disparaissent du budget communal en 2021.

Dans ce cadre, le projet de BP de l'exercice 2021 soumis au Conseil Municipal est ainsi équilibré en recettes et en dépenses à hauteur de :

Section de fonctionnement.....	73.304.000 €
Section d'investissement	12.425.000 €
Soit un total de.....	85.729.000 €
Dont mouvements réels.....	79.099.000 €
<i>Dont mouvements d'ordre</i>	<i>6.630.000 €</i>

Hors mouvements d'ordre, les mouvements réels sont égaux à :

Dépenses réelles de fonctionnement	66.674.000 €
Dépenses réelles d'investissement	12.425.000 €
Soit un total de dépenses réelles de.....	79.099.000 €

Recettes réelles de fonctionnement	73.304.000 €
Recettes réelles d'investissement.....	5.795.000 €
Soit un total de recettes réelles de.....	79.099.000 €

II-LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

A-Les recettes réelles de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement sont égales à 73,304 M€ au BP 2021 contre 76,344 M€ au BP 2020, en hausse de +2,0% (hors transfert de TEOM) par rapport au BP 2020. Elles sont constituées essentiellement des impôts et taxes pour 76% et des dotations et participations pour 15%, soit plus de 90% de nos recettes de fonctionnement.

Hors recettes exceptionnelles et atténuations de charges, les recettes de gestion courante progressent de +1.050 k€ (hors transfert de TEOM) au BP 2021 en raison principalement du réajustement opéré au BS 2020 du produit de fiscalité directe inscrit prévisionnellement au BP 2020 (+1,024 M€).

1) Les recettes fiscales

Les recettes fiscales (impôts et taxes) s'élèvent à 55,560 M€ dont 38,750 M€ au titre des impôts directs locaux (70%), 13,560 M€ au titre de l'attribution de compensation métropolitaine versée par la MGP (transfert de la fiscalité économique en 2016), et 2,200 M€ au titre du produit prévisionnel des droits de mutation à titre onéreux (DMTO).

Le produit prévisionnel des impôts directs locaux (taxes foncières, compensation de la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales et taxe d'habitation sur les résidences secondaires) est ainsi évalué à 38,750 M€ pour 2021 contre 37,900 M€ au BP 2020, soit une variation de +850 k€ correspondant à la croissance totale de l'assiette imposable (croissance physique moyenne et revalorisation nominale de +0,2% pour la taxe foncière bâtie) sans augmentation des taux d'imposition pour 2021. Ces recettes fiscales seront ajustées au BS de l'exercice 2021 en fonction des bases d'imposition notifiées par la direction départementale des finances publiques du Val-de-Marne au moyen de l'état fiscal 1259-COM.

Il convient de rappeler que le produit des 3 taxes directes locales avait été ajusté à la hausse de +1.024 k€ au BS 2020 compte-tenu de la croissance réelle de l'assiette imposable constatée en 2020 après notification des bases par la DDFIP du Val-de-Marne. Par conséquent, le produit des impôts directs locaux inscrit à titre prévisionnel au BP 2021 est légèrement inférieur au produit réel 2020 (-173 k€) afin de tenir compte de la sous-réalisation du produit fiscal de taxe d'habitation constatée par la DDFIP du Val-de-Marne en décembre dernier pour plusieurs communes dont Maisons-Alfort.

Après transfert du taux départemental de taxe foncière bâtie voté en 2020, les taux d'imposition communaux resteront fixés en 2021 à leur niveau de 2020 sans aucune augmentation à savoir :

Taxe d'habitation (résidences secondaires).....	22,09%
Taxe foncière bâtie (y compris taux départemental 2020)	27,52%
Taxe foncière non bâtie.....	22,29%

Les taux d'imposition de la Ville de Maisons-Alfort des taxes ménages (taxe d'habitation et taxes foncières) resteront donc en 2021 largement inférieurs à la moyenne des taux communaux tant au plan national qu'au plan départemental à savoir :

Taux communaux	Maisons-Alfort 2020	Moyenne Nationale 2019 (1)	Moyenne Départementale 2019 (1)
Foncière bâti	13,77%	21,59%	21,38%

(1) -Etat de notification des taux d'imposition pour 2020

Pour 2021, la recette prévisionnelle des droits de mutation à titre onéreux (DMTO) peut être portée de 2,000 M€ au BP 2020 à 2,200 M€ au BP 2021 en fonction des encaissements réellement constatés sur l'exercice 2020. Cette recette pourra être ajustée, le cas échéant, en cours d'exercice, au BS ou en DM.

Les autres recettes fiscales sont constituées de la taxe sur l'électricité pour 780 k€, des droits de place pour 250 k€ et des taxes funéraires pour 20 k€.

2) Les dotations et participations

Les dotations et participations attendues sont égales à **11,284 M€ au BP 2021 contre 11,205 M€ au BP 2020 (+0,7%), soit une hausse de +79 k€.**

La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)

Si les crédits affectés à la DGF du « bloc communal » (communes et intercommunalités) ne diminuent pas en 2021 par rapport à 2020 en LFI, cela ne signifie pas nécessairement que la Ville percevra en 2021 au titre de la dotation forfaitaire de DGF le même montant qu'en 2020. Plusieurs facteurs peuvent conduire à une variation à la baisse de la dotation qui sera versée en 2021 à la Ville (évolution de la population et écrêtement en fonction du potentiel fiscal) mais aussi la majoration de crédits de DSU (+90 M€) qui doivent être financés à enveloppe constante par les autres collectivités.

Dans ce cadre, le montant de la dotation forfaitaire de DGF retenue au projet de BP 2021 est évalué par prudence à 6,450 M€, soit le montant notifié en 2020 et ajusté au BS 2020 minoré par prudence de 55 k€. La recette effective de DGF pour l'année 2021 sera ajustée au BS de l'exercice 2021 après la notification effective par la Préfecture du Val-de-Marne en juin prochain.

La Dotation de Solidarité Urbaine (DSU)

En 2020, la Ville a continué à être bénéficiaire d'un montant de DSU de 158 k€. Il est donc inscrit une prévision de 150 k€ au titre de la DSU au BP 2021.

Les autres dotations de fonctionnement attendues de l'Etat pour 2021 comprennent :

- la Dotation Générale de Décentralisation (DGD).....180 k€

- la Dotation pour les titres sécurisés (CNI et Passeports).....32 k€
- la Dotation de Recensement.....10 k€

Il convient également d'inscrire en recette de fonctionnement le FCTVA pour les dépenses d'entretien des bâtiments publics et de la voirie communale (10 k€ au BP 2021) sur la base des dépenses réalisées au compte administratif de l'exercice 2019 conformément aux articles 34 et 35 de la LFI 2016 (taux de concours de 16,404%).

Les allocations compensatrices de fiscalité directe (taxe d'habitation, taxe foncière bâtie et contribution économique territoriale) versées par l'Etat pour l'année 2021 sont évaluées en prévision à 1,060 M€ et comprennent :

- les allocations compensatrices de taxe d'habitation..... 1.040 k€
- les allocations compensatrices de taxes foncières20 k€

Le montant réel des allocations compensatrices de taxe d'habitation qui sera notifié tiendra compte de la compensation versée par l'Etat pour les communes (dont Maisons-Alfort) et de l'attribution de la part départementale de foncier bâti (mécanisme du coefficient correcteur supérieur à 1) et pourra donc être inférieur.

Les autres participations attendues par la Ville représentent un montant de 3,392 M€ au BP 2021 contre 3,415 M€ au BP 2020. Ces recettes proviennent principalement de la CAF du Val-de-Marne pour 2,900 M€ au titre des actions menées en faveur de l'enfance et de la petite enfance et du Conseil Départemental du Val-de-Marne pour 382 k€ au titre des actions en faveur des personnes âgées (Service Municipal d'Aide à Domicile),

Pour les communes inscrites dans le dispositif contractuel mis en place par la CNAF, la CAF du Val-de-Marne intervient à travers les 2 dispositifs suivants :

- la Prestation de Service Unique (PSU) qui finance le fonctionnement des structures de la petite enfance (crèches et haltes-garderies municipales) et les accueils de loisirs (ALSH) pour un montant évalué à 1,920 M€ au BP 2021 comme au BP 2020,
- et le Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) qui finance en complément les actions correspondant aux crèches et haltes-garderies municipales, les accueils de loisirs maternels et élémentaires et l'accueil pré et post scolaire pour un montant évalué prévisionnellement à 980 k€ au BP 2021 (montant encaissé en 2020 au titre de l'exercice 2019).

3) Les autres recettes

Les produits des services et du domaine, incluant les participations des usagers aux services municipaux, sont évalués à 5,774 M€ en 2021 contre 5,509 M€ au BP 2020 (+4,8%) dans l'hypothèse d'une année 2021 exempte d'une nouvelle crise sanitaire liée au Covid-19 impactant fortement la fréquentation réelle des services municipaux scolaires et périscolaires (restauration et ALSH).

Comme en 2020, le BS 2021 pourrait servir, dans cette situation, à ajuster les montants de recettes et de dépenses inscrits au BP 2021, particulièrement en cas de nouveau confinement.

Les participations familiales sont estimées sur la base de la fréquentation réelle constatée en 2019 et reconduite en prévision sans aucune augmentation des tarifs votés par le Conseil Municipal en 2021.

Les participations familiales s'élèvent ainsi à un montant prévisionnel de 5,058 M€ au BP 2021 dont plus de la moitié concernent seulement 2 secteurs (la restauration scolaire et les crèches et haltes-garderies municipales) :

- 1,730 M€ au titre de la restauration scolaire pour les écoles maternelles et élémentaires et de la fourniture des repas aux 3 collèges (Condorcet, Jules Ferry et Nicolas de Staël),

- 925 k€ au titre des crèches et haltes-garderies municipales dont les tarifs sont calculés en fonction des revenus des familles et d'un taux d'effort (% des revenus) imposé par la CAF du Val-de-Marne dans le cadre de la PSU,

- 770 k€ au titre des accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) maternels et élémentaires,

- 720 k€ au titre des activités mises en place en faveur des personnes âgées (SMAD et portage des repas à domicile et dans les RPA),

- 330 k€ au titre des 26 classes de découvertes prévues pour les écoles élémentaires en 2021,

- 245 k€ au titre des activités sportives (centre aquatique Arthur Hévette et location des tennis municipaux),

- 207 k€ au titre des services publics culturels (Conservatoire Municipal de Musique de Danse et d'Art Dramatique Henri Dutilleux et Médiathèque André Malraux pour la section de prêt de CD/DVD puisque le prêt de livres est gratuit),

Ces recettes comprennent comme, depuis le BP 2017, la redevance d'occupation annuelle versée par la Société du Grand Paris pour l'emprise occupée par la base vie des travaux de la future gare du Grand Paris Express au Vert de Maisons sur le stade Hébert (ligne 15 Sud). Cette redevance d'occupation est inscrite à hauteur de 355 k€ au BP 2021 mais sera ajustée à 415 k€ au BS 2021 (+60 k€) conformément à l'avenant n°2 approuvé par délibération du Conseil Municipal du 6 février dernier qui prolonge cette convention d'occupation avec un montant majoré pour 6 années supplémentaires.

Les autres recettes courantes (revenus des immeubles, redevance annuelle du concessionnaire des marchés alimentaires, remboursements de traitements et de charges sociales par les organismes de sécurité sociale...) représentent un montant de 670 k€ au BP 2021.

Les produits exceptionnels sont inscrits pour provision à hauteur de 16 k€ au BP 2021.

B-Les dépenses réelles de fonctionnement

Elles sont prévisionnellement égales à 66,674 M€ au BP 2021 contre 70,568 M€ au BP 2020, soit une hausse limitée de +0,5% (hors transfert de TEOM).

Hors charges financières, atténuation de produits et charges exceptionnelles, les dépenses de gestion courante sont contenues au BP 2021 à 59,368 M€ en augmentation limitée de +0,4% par rapport au BP 2020 (+246 k€), soit un niveau inférieur à l'inflation prévisionnelle pour 2021 retenue par le Gouvernement dans le PLF 2021 (+0,7% en prévision sur 2021 après -0,5% en 2020).

1) La présentation des dépenses par nature

a) Les charges de personnel

Ces dépenses s'élèvent à 38,382 M€ au BP 2021 sans augmentation par rapport au BP 2020 (-20 k€).

Comme les années précédentes, les crédits de personnel n'ont été inscrits que pour les emplois réellement pourvus au 28 octobre 2020 sans revalorisation du point d'indice de la Fonction Publique pour 2021.

Cette variation prévisionnelle de 0% BP/BP est en lien avec l'évolution mensuelle constatée sur l'exercice 2020 qui fait apparaître une variation de -0,5% par rapport à l'exercice 2019. En 2020, aucun abondement de crédits n'a été nécessaire en DM1 de l'exercice. Les crédits supplémentaires inscrits au BS 2020 (+200 k€) ont été affectés à la prime covid-19 versée en juillet dernier selon les modalités de la délibération du Conseil Municipal du 23 juin dernier.

Le cadrage de la masse salariale pour 2021 repose également sur les éléments suivants :

* deux tours de scrutin correspondant aux élections régionales et départementales prévues en juin 2021 pour un coût prévisionnel de 250 k€ (+90 k€ par rapport au BP 2020),

* une provision budgétaire au titre du GVT de 200 k€ au BP 2021 contre 270 k€ au BP 2020 (-70 k€) dont 150 k€ pour les avancements d'échelons et 50 k€ pour les avancements de grades : cette baisse s'explique par l'incidence combinée du rajeunissement de la pyramide des âges et de l'impact progressif du cadencement unique de la durée d'avancement d'échelon mis en place depuis 2017,

* la reconduction des crédits inscrits à hauteur de 3 M€ pour la rémunération des titulaires et des vacataires des ALSH et de 1 M€ pour les heures supplémentaires (charges sociales comprises) pour le personnel communal. **L'impact du retour à la semaine scolaire de 4 jours à compter du 1^{er} septembre 2021 est en cours d'évaluation et sera intégré au BS 2021 en dépenses et en recettes, notamment pour tenir compte des nouvelles modalités d'accueil en mercredi scolaire,**

* l'évaluation de l'ARE (Allocation de Retour à l'Emploi) à hauteur de 240 k€ pour 2021 contre 200 k€ au BP 2020 (+40 k€) pour 30 agents bénéficiaires,

* les crédits en année pleine (traitements et charges) des créations de postes intervenues après arbitrage du BP 2020 (+50 k€),

Enfin, compte-tenu de l'équilibre prévisionnel du projet de BP 2021, une provision de 50 k€ est inscrite au BP 2021 afin de financer tout ou partie des mesures effectives du PPCR (Parcours Professionnel Carrières et Rémunérations) pour 2021 (EJE de la filière sociale).

Comme les années précédentes, les crédits de personnel seront ajustés au plus près des besoins réels de l'exercice 2021 en DM1 de décembre 2021 afin de tenir compte des départs et des recrutements intervenus en cours d'année sur postes vacants, et éventuellement, dès le BS 2021, des incidences budgétaires liées au changement des rythmes scolaires (4 jours d'école au lieu de 4 jours et ½ d'école) à partir de septembre 2021 dont l'impact est donc limité à 1 trimestre scolaire sur l'exercice 2021.

b) Les autres dépenses de gestion courante

Ces dépenses représentent un total de 20,986 M€ au BP 2021 contre 20,723 M€ au BP 2020 (+1,3%) et se décomposent en :

1° Charges à caractère général	14,652 M€
Variation BP 2020/BP 2021	+0,0%

Ces charges sont en très légère augmentation au BP 2021 (+6 k€).

Compte-tenu de la forte incertitude pesant sur le début de l'année 2021, les crédits des services inscrits au BP 2020 ont été simplement reconduits au projet de BP 2021. Les charges à caractère général sont donc évaluées prévisionnellement à hauteur de 14,650 M€ au projet de BP 2021 sans augmentation (0%).

Les crédits « fournitures et petits équipements » des services municipaux ont été également reconduits sans aucune augmentation au projet de BP 2021 par rapport au BP 2010 (Norme 0%).

Dans un volume budgétaire constant, 3 exceptions cependant sont financées par l'ensemble des baisses.

1° les crédits destinés aux écoles communales (dotation par élève) sont proposés avec une revalorisation de +2% en 2021 comme depuis 2014 (282 k€ au BP 2021 pour les maternelles et les élémentaires). Cette revalorisation de la dotation par élève de +2% a une incidence limitée à +6 k€ en 2021.

Dans cette hypothèse (+2%), la dotation annuelle serait portée de 58,80 € à 60,00 € (+1,20 €) pour les maternelles et de 59,70 € à 60,90 € (+1,20 €) pour les élémentaires avec un crédit

supplémentaire de 5,40 € (+0,10 €) pour les 4 écoles situées en REP (écoles Jules Ferry et Charles Péguy).

2° les crédits pour l'entretien courant des espaces verts urbains sont consolidés à hauteur du complément de crédits inscrits au BS 2020 (+120 k€) : 1,120 M€ au BP 2021 contre 900 k€ au BP 2020 (+24%) afin d'intégrer l'augmentation régulières des surfaces à entretenir.

3° la restauration scolaire (denrées alimentaires pour la cuisine centrale) maintenus à hauteur de 1,100 M€ au BP 2021 et qui intègre depuis le BP 2020 un budget supplémentaire de 50 k€ par an afin de tenir compte du développement du bio dans la composition des repas scolaires et de la mise en place des repas végétariens depuis septembre 2019.

Comme les années précédentes, un complément de crédits pour l'acquisition des fournitures correspondant aux travaux en régie pour 2021 au titre des bâtiments communaux sera inscrit au BS 2021 pour 50 k€.

2° Charges de gestion courante..... 6,334 M€
Variation BP 2020/BP 2021 +4,2%

Cette hausse de BP/BP est principalement liée à l'évolution du FCCT (Fonds de Compensation des Charges Territoriales) versé par la commune à l'EPT ParisEstMarne&Bois dans le cadre des transferts de compétence opérés depuis le 1^{er} janvier 2017 : 640 k€ au BP 2021 contre 425 k€ au BP 2020. Le FCCT 2021 devra également prendre en compte la revalorisation réglementaire annuelle calée sur celle des bases fiscales communales de taxe foncière (+0,2%).

Hors impact du FCCT, ces charges de gestion courante augmentant d'environ +45 k€.

Elles comprennent principalement les dépenses suivantes :

*** Subventions aux associations locales (0%).....3.164 k€**
Toutes les subventions y compris celles versées aux associations paramunicipales sont reconduites sans augmentation par rapport au BP 2020 (0%).

*** Contingent prévisionnel d'incendie (+50 k€).....1.050 k€**
Le montant de la dépense réelle sera ajusté le cas échéant au BS 2021 en fonction de la notification officielle de la Préfecture de Paris (février/mars 2021). Ce montant prévisionnel est porté de 1,0 M€ au BP 2020 à 1,050 M€ (+50 k€ BP/BP) compte-tenu du montant projeté au CA 2020 (1,190 M€).

*** Participation communale versée aux écoles privées maisonnières (+20 k€)600 k€**

*** Assemblée locale (indemnités et cotisations élus) (+2,5%).....478 k€**
Il s'agit de l'impact lié aux nouvelles règles d'assujettissement aux cotisations sociales de la contribution des collectivités locales à la CAREL (complément d'assurance retraite des élus locaux) édictées en 2019 (+10 k€).

* FCCT 2021 prévisionnel à l'EPT	640 k€
* Subvention d'équilibre au CCAS.....	300 k€

Toutes ces dépenses courantes font l'objet d'une évaluation rigoureuse au plus près des besoins réels pour 2021.

c) Les atténuations de produits

Ces dépenses sont égales à 6,820 M€ au BP 2021.

Après transfert de la TEOM à l'EPT10, Ces dépenses ne comprennent plus désormais que :

*** FNGIR 2021.....6.100 k€**

Le fonds national de garantie individuelle des ressources (FNGIR) a été institué dans le cadre de la réforme de la fiscalité directe locale mise en œuvre en 2011 et qui a vu :

1° le transfert de la part départementale de taxe d'habitation aux communes et aux intercommunalités à fiscalité propre en fonction de la situation juridique existant au 1^{er} janvier 2011. Les communes isolées ont obtenu le transfert du taux départemental d'imposition de taxe d'habitation alors que ce taux était transféré aux EPCI à fiscalité propre pour les communes en situation d'intercommunalité.

2° le remplacement de la taxe professionnelle par la contribution économique territoriale (CET), impôt économique local qui concerne les entreprises industrielles et commerciales, les commerçants, les artisans et les professions libérales.

Ce fonds de garantie individuelle des ressources attribue une dotation annuelle aux communes « perdantes » ou effectue un prélèvement annuel sur les recettes fiscales pour les communes « gagnantes ». Il est donc alimenté par les communes et les EPCI « gagnants » à la réforme et réparti entre les collectivités « perdantes » pour compenser leurs pertes de recettes fiscales puisque le versement du FNGIR est classé parmi les recettes fiscales.

La Ville a fait l'objet d'un prélèvement annuel sur ses recettes fiscales de 6,100 M€ en 2020. Ce montant de 6,100 M€ est reconduit pour 2021 (chapitre 933).

*** FPIC 2021 (montant prévisionnel)720 k€**

Le Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal (FPIC) a été créé par l'article 58 de la loi de finances pour 2012 qui pose les modalités de son fonctionnement (prélèvement et répartition). Le fonctionnement du FPIC repose sur des collectivités contributrices (versements) et des collectivités bénéficiaires (versements).

Depuis le 1^{er} janvier 2016 et la création de la Métropole du Grand Paris (MGP), ce sont désormais les établissements publics territoriaux (EPT) qui constituent l'échelon de prélèvement ou de versement avec une répartition sur les communes membres.

Dans l'attente de connaître le montant définitif du prélèvement qui sera notifié pour 2021 à l'EPT ParisEstMarne&Bois en juin prochain pour être ensuite réparti financièrement entre les 13 communes membres de notre territoire, il est proposé d'inscrire à titre de précaution un montant de 720 k€ au BP 2021 à hauteur du montant ajusté au BS 2020 (+20 k€).

d) Les charges financières

Elles sont prévisionnellement égales à 380 k€ au BP 2021 contre 540 k€ au BP 2020, soit une baisse de 160 k€ (-29,6%).

Ce total comprend les intérêts financiers de la dette communale de l'exercice 2021 pour 350 k€, une provision de 10 k€ pour les intérêts liés à la mobilisation de la ligne de trésorerie en 2021 et les intérêts courus non échus (ICNE) de l'exercice 2020 pour 20 k€.

Au total, l'annuité prévisionnelle de la dette communale (capital et intérêts) de l'exercice 2021 est donc égale à 3,880 M€.

2) La présentation des dépenses par fonction budgétaire

a) Les mouvements réels

Le total de dépenses de fonctionnement en mouvements réels pour un total de 66.674 M€ au BP 2021 (y compris les charges de personnel affectées dans les chapitres fonctionnels) se décompose comme suit :

<u>Administration générale (chapitre 920)</u>	<u>12,607 M€</u>
Variation BP/BP	+3,0%

Ce chapitre comprend, principalement, les dépenses d'administration générale, les bâtiments et ateliers, le garage municipal, les subventions aux associations (hors secteurs spécifiques tels que l'enseignement, la culture, le sport, la jeunesse, et les interventions sociales inscrits dans les fonctions correspondantes), le service communication - Relations Publiques et les fêtes et cérémonies.

<u>Sécurité et salubrité publiques (chapitre 921)</u>	<u>2,015 M€</u>
Variation BP/BP	+7,6%

Ce chapitre regroupe les dépenses concernant principalement la police municipale, le contingent communal d'incendie versé pour la participation aux dépenses d'équipement et de fonctionnement de la brigade des sapeurs-pompiers de Paris et le service municipal d'hygiène.

Faute d'information transmise à ce jour par la Préfecture de Police de Paris, le contingent communal d'incendie affecté au financement du budget de fonctionnement et d'investissement de la Brigade des Sapeurs Pompiers de Paris (BSPP) est évalué pour 2021 à 1,050 M€.

Enseignement et formation (chapitre 922) 11,466 M€
 Variation BP/BP -1,7%

Ce chapitre comprend l'ensemble des dépenses concernant les écoles communales (maternelles et élémentaires), la restauration scolaire, le sport scolaire et les classes de découvertes.

Les principales dépenses concernent :

- les écoles maternelles et élémentaires 6.047 k€
- la restauration scolaire 4.153 k€
- le sport scolaire 601 k€
- les classes de découvertes (26 classes prévues en 2021) 484 k€

Culture (chapitre 923) 6,065 M€
 Variation BP/BP -1,0%

Ce poste regroupe toutes les structures municipales du secteur culturel, à savoir le Conservatoire municipal Henri Dutilleux, le Théâtre Claude Debussy, le NECC, la médiathèque André Malraux, le Musée d'histoire locale, le Moulin Brûlé et l'OMC.

Les principales dépenses concernent :

- la médiathèque André Malraux et les bibliothèques annexes 1.604 k€
- l'OMC 1.397 k€
- le conservatoire municipal Henri Dutilleux 1.221 k€
- les théâtres maisonnis (Théâtre Claude Debussy et NECC) 1.088 k€

Sport et Jeunesse (chapitre 924) 8,955 M€
 Variation BP/BP +1,7%

Il s'agit de tous les équipements municipaux sportifs (gymnases, stades, tennis et centre aquatique Arthur Hévette), des centres de loisirs, des centres socio-culturels, des Maisons pour Tous, des centres de vacances et de l'ensemble des animations sportives organisées dans les différents quartiers de la ville.

Les principales dépenses concernent :

- les accueils de loisirs sans hébergement 3.574 k€
- les gymnases municipaux 1.639 k€
- le centre aquatique Arthur Hévette 1.696 k€
- les stades et les équipements sportifs extérieurs 762 k€
- les animations sportives de quartier 673 k€
- les subventions aux associations sportives 404 k€

Interventions sociales et santé (chapitre 925) 1,193 M€
 Variation BP/BP +1,6%

Ce chapitre intègre la subvention d'équilibre versée par la Ville au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) pour 300 k€ au BP 2021, les actions de solidarité menées par la Ville,

du service d'accueil médical initial (SAMI) et le transport des élèves handicapés ainsi que les subventions attribuées aux associations à caractère social et humanitaire.

Hors CCAS, les subventions de fonctionnement attribuées aux autres associations à caractère social sont égales à 200 k€ au BP 2021.

Les moyens budgétaires attribués au CCAS (charges de personnel comprises) sont évalués à hauteur de 957 k€ pour 2021.

Famille (chapitre 926)..... 8,184 M€
Variation BP/BP +2,2%

Les actions rattachées à ce chapitre concernent toutes les structures du secteur de la petite enfance (crèches, haltes-garderies, Maison de l'Enfant), la ludothèque de la Maison de l'Enfant, le Relais Assistantes Maternelles et les services en faveur des personnes âgées, notamment le Service Municipal d'Aide à Domicile et le portage des repas en faveur des personnes âgées isolées ou à mobilité réduite.

Les dépenses principales concernent :

- les crèches et haltes-garderies municipales.....6.151 k€
- les services en faveur des personnes âgées2.033 k€

Logement (chapitre 927)..... 0,420 M€
Variation BP/BP -0,6%

Il comprend les dépenses relatives à l'entretien courant du parc de logements privés de la ville (logements attenants aux groupes scolaires) pour 228 k€ et celles correspondant au personnel affecté au bureau municipal du logement pour 193 k€.

Aménagement et environnement (chapitre 928)..... 8,191 M€
Variation BP/BP -34,7%

Hors transfert du reversement de TEOM (4,465 M€), la variation BP/BP à périmètre constant est égale à +1,0%.

Ce chapitre englobe toutes les dépenses communales relatives au service de la collecte et du traitement des ordures ménagères, de l'éclairage public, de l'urbanisme, de la voirie communale, des espaces verts et des opérations d'aménagement urbain.

Les principales dépenses concernent :

- l'entretien de la voirie communale3.592 k€
- l'entretien des espaces verts urbains3.300 k€
- l'éclairage public740 k€
- l'urbanisme communal439 k€

Action économique (chapitre 929)..... 0,368 M€
Variation BP/BP -0,5%

Il s'agit essentiellement des subventions versées à la Mission Locale au titre du FLAJ (Fonds Local d'Aide aux Jeunes), au Bureau Information Jeunesse (OMC) et à l'association Accueil-Emploi pour 310 k€ en 2021.

Ce chapitre regroupe également les dépenses correspondant au fonctionnement courant des parkings souterrains (Alfort et Centre-ville) et des marchés alimentaires dont la gestion est confiée par DSP à la société SEMACO pour un total de 48 k€.

Opérations financières (chapitre 931) 0,388 M€
Variation BP/BP -29,1%

Ces dépenses comprennent :

* les intérêts financiers prévisionnels de l'exercice 2021 350 k€
* les intérêts courus non échus (ICNE) de l'exercice 2021 20 k€
* les intérêts des lignes de trésorerie de l'exercice 2021 10 k€
* les frais et commissions bancaires divers 8 k€

Impôts et taxes non affectées (chapitre 933) 6,820 M€
Variation BP/BP +0,3%

Ces dépenses comprennent :

* le FNGIR 2021 6.100 k€
* le FPIC 2021 (montant prévisionnel) 720 k€

b) Les mouvements d'ordre

Le montant de dépenses de fonctionnement en mouvements d'ordre pour un total de 6,630 M€ au BP 2021 se décompose comme suit :

Transferts entre sections (chapitre 934) 1,350 M€

Il s'agit de la dotation annuelle obligatoire de l'exercice 2021 pour les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles qui s'élève à 1,350 M€.

Virement à la section d'investissement (chapitre 939) 5,280 M€

Il s'agit du virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement pour équilibre du BP 2021.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable M14, le virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement reste une écriture prévisionnelle et n'est pas réalisé dans l'exercice.

III-LA SECTION D'INVESTISSEMENT

A-Les recettes réelles d'investissement

Elles sont prévisionnellement égales à 5,795 M€ au BP 2021 à raison de :

- Recettes propres	2.465 k€
- Cessions d'immobilisations.....	800 k€
- Emprunt globalisé (pour équilibre).....	2.530 k€

1) Les recettes propres

Elles sont constituées de l'ensemble des différentes dotations et subventions attendues par la Ville au titre de ses dépenses d'équipement à raison de :

- Dotations et fonds divers.....	2.200 k€
- Subventions d'investissement	265 k€
Soit un total de.....	2.465 k€

Dotations et fonds divers

Les dotations attendues en 2021 sont égales à 2,200 M€.

Le produit attendu du FCTVA (chapitre 912) est arrêté à 1,800 M€ au BP 2021 sur la base des dépenses d'investissement éligibles (travaux et acquisitions) réalisées durant l'exercice 2019 (CA 2019).

Enfin, la recette prévisionnelle de taxe d'aménagement (chapitre 913) peut être évaluée à 400 k€ au BP 2021 au même niveau que celui inscrit au BP 2020. Cette recette pourra être ajustée en cours d'exercice budgétaire au BS ou en DM en fonction des encaissements constatés.

Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement attendues en 2021 sont égales à 265 k€ et comprennent :

- * le produit des amendes de police (exercice 2020) versé par l'Etat en N+1 pour un montant prévisionnel de 180 k€ (chapitre 912),
- * la subvention de la région Ile-de-France pour la rénovation des courts de tennis couverts du parc La Fontaine dont l'opération de rénovation a été repoussée de l'été 2020 à l'été 2021 en raison des conséquences de la crise sanitaire (50 k€ au chapitre 904),
- * et la subvention du SIPPAREC obtenue au titre des opérations d'entretien renforcé de l'éclairage public (35 k€ au chapitre 908).

2) Les cessions d'immobilisations

Un montant de 800 k€ de cessions foncières est inscrit en recette au BP 2021 et concerne les ventes d'appartements achetés par préemption ou par acquisition amiable et qui seront revendus à prix coutant à l'ESH de Maisons-Alfort afin d'être conventionnés et transformés en logements sociaux (4 rue Ernest Renan et 85 avenue Leclerc).

3) Le produit des emprunts

Le produit de l'emprunt globalisé s'élève à 2,530 M€ au BP 2021 contre 2,375 M€ au BP 2020.

Cette limitation du produit d'emprunt globalisé au BP 2021 à un niveau inférieur à celui de l'amortissement en capital inscrit en dépense (3,530 M€) confortera la Ville de Maisons-Alfort dans la poursuite de sa politique de désendettement : -58% en euros par habitant sur la période 2005-2020.

La dette communale au 1^{er} janvier 2021 (25,2 M€) est inférieure d'environ 1/3 au niveau atteint au 1^{er} janvier 1995 (38,0 M€). Au 1^{er} janvier 2021, l'encours de dette communale est égal à environ 450 euros par habitant.

B-Les dépenses réelles d'investissement

Elles sont égales à 12,425 M€ au BP 2021 à raison de :

- Dépenses d'équipement (travaux et acquisitions)	8.895 k€
- Annuité en capital de la dette	3.530 k€

1) Les dépenses d'équipement

Elles s'élèvent à 8,895 M€ au BP 2021 contre 8,661 M€ au BP 2020 (+2,7%).

Le report des restes à réaliser de l'exercice 2020 représente un montant complémentaire de 10,400 M€ dont 3,500 M€ de provision inscrite en DM1 2020 (1 M€ pour les écoles communales, 1 M€ pour les équipements sportifs et 1,500 M€ pour la voirie communale).

Comme en 2020, un effort budgétaire important sera réalisé au BP 2021 pour la rénovation de la voirie communale (882 k€) qui comprendra :

* la réfection de chaussée et de trottoirs de la rue de l'Amiral Courbet	300 k€
* la provision annuelle pour réfections diverses	100 k€
* la rénovation du carrefour Fernet/Gambetta.....	92 k€
* la création d'un plateau surélevé rue du Gué aux Aurochs.....	80 k€
* la création d'un plateau surélevé à l'angle des rues de Mesly et Berlioz	80 k€
* la réfection des pavés de chaussée rue Maire.....	50 k€
* la création d'un plateau surélevé avenue Georges Clemenceau.....	50 k€
* les travaux d'aménagement des zones bleues pour le stationnement automobile	50 k€

- * la pose de pellicule de protection de dallages sur divers sites50 k€
- * les travaux d'aménagement pour le stationnement des deux-roues motorisées.....30 k€

Hors voirie communale, les principales opérations d'investissement proposées au projet de BP 2021 seront les suivantes :

- * le ravalement de l'élémentaire Pompidou500 k€
- * l'aménagement complémentaire de la Maison de l'Environnement330 k€
- * la rénovation et le paysagement du cimetière communal527 k€
- * la plantation de 200 nouveaux arbres290 k€
- * le remplacement des menuiseries extérieures de la maternelle les Planètes250 k€
- * le remplacement de la résine de sol à la cuisine centrale250 k€
- * la création d'un nouveau square (Bords de Marne)200 k€
- * la réfection de la cour d'école de la maternelle Péguy.....150 k€
- * la reprise des plantations et de l'aire de jeux à la maternelle Péguy110 k€
- * la rénovation des réseaux enterrés d'éclairage public150 k€
- * la végétalisation des toitures des bâtiments communaux (1^{ère} phase).....130 k€
- * les travaux d'entretien renforcé des aires de jeux.....105 k€
- * la mise en œuvre de la vidéoprotection (1^{ère} phase).....200 k€
- * les matériels informatiques pour les services municipaux100 k€
- * les travaux de réparation (éclairage public et feux tricolores)100 k€
- * le programme annuel de plantation d'arbres et d'arbustes.....100 k€

Enfin, l'affectation en DM1 2020 (Conseil Municipal du 15 décembre 2020) d'une partie des provisions constituées au BS 2020 permettra de compléter l'effort d'investissement inscrit au projet de BP 2021 à hauteur de :

- * +390 k€ pour finaliser le coût prévisionnel réajusté de l'opération de rénovation-extension de la maternelle Péguy à hauteur de 1,590 M€ contre un montant prévisionnel de 1,200 M€,
- * +285 k€ pour finaliser le coût prévisionnel réajusté de l'opération de rénovation du club-house des tennis rue du 11 Novembre à hauteur de 590 k€.

Ces crédits seront donc disponibles en reports de l'exercice 2020 dès le début de l'exercice budgétaire 2021 et sans attendre le BS 2021.

La provision de 500 k€ au titre du développement durable constituée au BS 2020 a été réaffectée en DM1 2020 au financement des travaux d'aménagement de la Maison de l'Environnement. Les crédits de cette opération seront complétés au projet de BP 2021 à hauteur de 330 k€. Enfin, il serait également proposé de flécher, au BS 2021, 440 k€ pour la réfection des cours d'école de la maternelle Berlioz (220 k€) et de l'élémentaire Pompidou (220 k€). Les crédits correspondants seraient inscrits au BS 2021 et les travaux pourraient être engagés pour l'été 2021.

Les travaux d'aménagement intérieur de l'espace de bureaux récemment acquis par la Ville au 31 cours des Juilliottes seront chiffrés pour le BS 2021.

Comme chaque année, le projet de budget d'investissement 2021 prévoira, également, les crédits nécessaires aux travaux d'entretien renforcé dans le domaine des écoles (élémentaires et maternelles) et du restaurant scolaire, des équipements culturels et des équipements sportifs et socio-culturels.

S'agissant des dépenses d'équipement, et en complément des opérations principales déjà citées plus haut, les projets inscrits au BP 2021 seront les suivants :

Dans le domaine de l'environnement et du cadre de vie :

L'année 2021 sera marquée par un projet important constitué de la création de la nouvelle Maison de l'Environnement située en bords de Marne. Les autres opérations prévues en 2021 concerneront :

Pour l'éclairage public

- la poursuite du programme de mise aux normes PMR (malvoyants et non-voyants) des feux tricolores situés sur les voies communales,
- la poursuite du renouvellement des panneaux d'affichage municipal sur la voirie communale,
- la pose d'appuis-vélos supplémentaires dans divers sites,
- l'acquisition du mobilier urbain (bancs, corbeilles et potelets anti-stationnement) et du matériel technique nécessaire à la régie voirie.

Pour les espaces verts urbains

- le programme annuel de réfection du platelage en bois, la pose de platelage supplémentaire, le remplacement des jardinières en bois et le maintien des berges (restauration écologique) en Bords de Marne,
- la réfection des bâches de culture au centre horticole,
- la plantation d'arbres remarquables dans les parcs municipaux,
- la poursuite du fleurissement dans la ville, les plantations de prairies fleuries et de massifs, le fleurissement des pieds de façade dans les espaces verts municipaux,
- la pose d'une structure en bois pour fleurissement rue Georges Médéric,
- la rénovation du muret et des assises du square des Champs Corbilly,
- le remplacement des pots du solarium au centre aquatique,
- la pose d'une clôture supplémentaire pour agrandissement à la ferme pédagogique,
- le remplacement des jardinières de l'hôtel de ville,
- le remplacement des cordages, la clôture de l'aire de Volley-Ball, le remplacement du portillon rue de Liège au parc du Vert de Maisons,
- le remplacement des deux portillons au square des Petits Pirates,
- le remplacement du sol amortissant au square du Docteur Gilbert,
- la réfection du pas d'âne au square Victor Hugo,
- l'acquisition d'un chariot et de deux chevaux de trait pour la collecte des déchets des espaces verts municipaux,
- l'acquisition du mobilier urbain (bancs, corbeilles et jardinières) et du matériel technique nécessaire à la régie espaces verts.

Pour les réseaux d'eau

- la rénovation et la pose de bornes incendie supplémentaires sur voies communales,
- la reprise des syphons de sol dans les parcs et jardins.

Dans le domaine de l'enfance et de la famille :

Les opérations prévues en 2021 concerneront :

Pour les écoles maternelles

- la mise aux normes de la sécurité incendie et le remplacement des fenêtres de deux classes à la maternelle George Sand,
- la transformation de locaux périscolaires pour les animateurs à la maternelle Herriot,
- la réfection des réseaux sur vide sanitaire à la maternelle Jules Ferry,
- la remise en peinture du couloir du 1^{er} étage à la maternelle Parmentier,
- le remplacement des fenêtres et des stores extérieurs à la maternelle Paul Bert,
- la provision pour travaux sur réseaux d'assainissement des écoles maternelles,
- les crédits nécessaires à l'acquisition du mobilier scolaire (classes et réfectoires) et des appareils électroménagers (lave-vaisselle et armoires de maintien en température) des offices des écoles maternelles.

Pour les écoles élémentaires

- le réaménagement de l'espace maternel à l'élémentaire Charles Péguy,
- l'étude pour la création d'un monte-charge dans le préau à l'élémentaire Condorcet,
- la pose d'une couvertine dans les élémentaires Parmentier A et Parmentier B,
- la mise aux normes de la sécurité incendie à l'élémentaire Pasteur,
- la réfection de sol des salles de classe (côté cour) à l'élémentaire Paul Bert,
- le remplacement de l'échangeur du réseau d'eau chaude sanitaire, le remplacement de la porte du hall, la remise en peinture des toilettes du RdC et du bureau de direction et la création d'une réserve pour matériel en RdC à l'élémentaire Pompidou,
- la reprise des briques en façade au 2^{ème} étage, la mise en peinture des sas de livraison des deux offices (réfectoire A et réfectoire B) et la mise aux normes de la sécurité incendie à l'élémentaire Raspail,
- la reprise de la couverture de la toiture du réfectoire et la pose de panneaux acoustiques à l'élémentaire Saint-Exupéry,
- la mise aux normes de la sécurité incendie à l'élémentaire Victor Hugo,
- la provision pour travaux sur réseaux d'assainissement des écoles élémentaires,
- les crédits nécessaires à l'acquisition du mobilier scolaire (classes et réfectoires) et des appareils électroménagers (lave-vaisselles et armoires de maintien en température) des offices pour l'ensemble des écoles élémentaires.

Pour le restaurant scolaire

- l'acquisition des matériels de cuisine nécessaires à la préparation quotidienne des 4.500 repas cuisinés par le restaurant scolaire.

Pour les centres de loisirs

- l'acquisition des mobiliers et des matériels pédagogiques pour l'animation des centres de loisirs maternels et élémentaires.

Pour les crèches et haltes-garderies municipales

- la pose de points d'eau supplémentaires à la crèche Charles Perrault,
- l'acquisition des mobiliers et des matériels nécessaires au bon fonctionnement quotidien et à l'accueil des très jeunes enfants dans les 9 crèches et haltes-garderies municipales.

Dans le domaine de la culture :

Les opérations prévues en 2021 concerneront :

Pour les équipements culturels

- la mise aux normes de la sécurité incendie au conservatoire municipal Henri Dutilleux,
- la poursuite du renouvellement des supports de communication (panneaux lumineux) pour le théâtre Claude Debussy,
- une provision pour travaux d'entretien renforcé au NECC,
- l'acquisition des matériels scéniques nécessaires à la programmation annuelle des spectacles dans les deux théâtres maisonnis (Théâtre Claude Debussy et NECC),
- la pose de stores extérieurs, le traitement des infiltrations, la remise en peinture de la passerelle et la pose d'un garde-corps sur la terrasse accessible à la médiathèque André Malraux,
- la mise aux normes de la sécurité incendie au Moulin Brûlé.

Pour les équipements de quartiers

- la remise en état des jardinières, la reprise des descentes d'eaux pluviales et la mise aux normes de la sécurité incendie au CSC Les Planètes,
- la réfection de la toiture, le remplacement des fenêtres du sous-sol, et le traitement des infiltrations dans la salle de piano au CSC de la Croix-des-Ouches,
- la pose de maçonneries extérieures à la MPT d'Alfort,
- l'acquisition des matériels et des équipements nécessaires au bon fonctionnement quotidien des équipements de quartiers (Centres socio-culturels, Maisons pour Tous, Espace multimédia).

Dans le domaine du sport :

Les opérations prévues en 2021 concerneront :

Pour les gymnases municipaux

- la remise en peinture, le réaménagement du bureau des moniteurs et du local volley et la suppression de la borne d'accueil et rangements au gymnase Condorcet,
- la reprise de l'étanchéité du dojo, la réfection du carrelage et de peinture des douches du gymnase C, la remise en peinture de la circulation du gymnase B, la réfection du carrelage des WC et lavabos du gymnase C, le renouvellement de l'étanchéité du skydome au gymnase Pompidou,
- les matériels sportifs et techniques nécessaires au bon entretien et à la pratique du sport au Palais des Sports et dans les gymnases municipaux.

Pour les stades municipaux et équipements extérieurs

- le remplacement du filet pare-ballons et la création d'un terrain de pétanque supplémentaire au stade Cubizolles,
- la mise en place d'un portail coulissant au stade Delaune,
- la réfection de l'étanchéité de toiture au niveau des vasistas au gymnase Hébert,
- le remplacement de fenêtres et la pose de volets roulants au gymnase des Juilliottes,
- le remplacement de l'armoire électrique et des câblages, les travaux de remontage des bulles de tennis et la réfection des terrains de tennis en terre battue aux tennis Cubizolles,
- la réfection de l'éclairage des courts extérieurs aux tennis la Fontaine,
- les matériels d'entretien et sportif nécessaires au bon fonctionnement des stades municipaux.

Pour le centre aquatique Arthur Hévette

- la reprise de sol sur cour technique et la création d'un local pour le compresseur, le remplacement des automates obsolètes, la réfection des joints de carrelage des plages et vestiaires, la création d'un local de stockage fermé en sous-sol, la création de 2 extracteurs d'air au-dessus des bassins, le remplacement de l'automate de la chaufferie, le changement du régulateur de traitement du bassin extérieur, les travaux de maintenance préventive des installations et le changement de l'éclairage subaquatique au centre aquatique Arthur Hévette.

Dans le domaine des bâtiments communaux :

Les opérations prévues en 2021 concerneront :

- le remplacement de la sonorisation de la salle du Conseil Municipal et la provision annuelle pour travaux dans les bureaux à l'hôtel de ville,
- les travaux de mise aux normes de sécurité incendie, les prescriptions réglementaires d'hygiène et de sécurité, la signalétique des bâtiments, les traitements de diagnostic contre la légionelle et le remplacement des extincteurs pour l'ensemble des bâtiments communaux,
- la rénovation de sol et de peinture au Chelem Club,
- les travaux d'amélioration de la ventilation à la JAMA Billard dans les locaux du centre de loisirs des Planètes,

- la réfection de sol et du plafond du hall dans la salle d'Orchestre à l'OMC rue de Marne,
- les travaux sur concessions funéraires au cimetière communal.

Ces crédits seront complétés par les dotations annuelles permettant de renouveler les équipements matériels, le parc automobile communal et les moyens informatiques (matériels et logiciels) affectés aux services municipaux.

Enfin, les services techniques réaliseront, comme tous les ans, un important programme de travaux en régie dans l'ensemble des équipements et bâtiments communaux. Comme les années précédentes, les travaux en régie concerneront, essentiellement, pour la voirie, l'entretien des trottoirs et des tapis de chaussée ainsi que la sécurisation des passages piétons et, pour les espaces verts, la création et la rénovation des massifs fleuris de l'ensemble des espaces verts de la ville.

Pour mémoire, il convient de rappeler également que l'ensemble des travaux réalisés en régie par les services techniques (bâtiments, espaces verts et voirie) représente, en moyenne annuelle, depuis 5 ans, environ 1 M€ de travaux réalisés dans les différents équipements communaux.

2) L'amortissement en capital de la dette

Compte-tenu de la structuration de la dette communale, **l'amortissement en capital de la dette augmente de +180 k€ à 3,530 M€ au BP 2021 contre 3,350 M€ au BP 2020 (+5,4%), soit une annuité prévisionnelle égale à 3,880 M€ (intérêts financiers prévisionnels de l'exercice 2021 compris pour 350 k€) au BP 2021.**

Au 1^{er} janvier 2021, l'encours de dette communale était égal à 25,246 M€ (environ 450 €/habitant), soit une baisse de -890 k€ par rapport au 1^{er} janvier 2020.

IV-L'ÉQUILIBRE DU BUDGET PRIMITIF 2021

1) Le niveau d'autofinancement

Au BP 2021, les recettes réelles de fonctionnement s'établissent à 73,304 M€ et les dépenses réelles à 66,674 M€.

L'épargne brute (ou autofinancement brut) correspondant à l'excédent de recettes sur les dépenses (recettes réelles minorées des dépenses réelles) de la section de fonctionnement s'élève ainsi à 6,630 M€ au BP 2021 contre 5,776 M€ au BP 2020, soit une hausse de +14,8% (+854 k€).

Pour une appréciation relative de l'épargne brute, le taux d'épargne brute doit s'analyser en divisant l'épargne brute obtenue par le total des recettes réelles de fonctionnement. Cet indicateur exprimé en pourcentage indique la part des ressources courantes qui n'est pas mobilisé par la couverture des charges courantes et qui est donc affecté au remboursement de l'encours de la dette.

Pour 2021, le taux d'épargne brute est égal à 9,0% des recettes de fonctionnement au BP 2021 (7,6% au BP 2020). Cependant, c'est surtout le taux d'épargne brute réel en fin d'exercice au CA qui est le plus significatif puisque l'excédent de l'exercice N-1 est repris en recette nouvelle seulement au BS de l'exercice ce qui sera encore le cas pour l'exercice 2021. Le taux d'épargne brute était égal à 21,4% au CA 2019.

2) Les conditions de l'équilibre budgétaire réel

Avec un niveau de 6,630 M€, l'autofinancement brut représente environ 75% des dépenses d'équipement inscrites au BP 2021 (dépenses d'investissement hors amortissement en capital de la dette), soit un niveau légèrement supérieur à celui du BP 2020 (67%).

Ce montant de 6,630 M€ permet donc de couvrir la dotation annuelle aux amortissements et provisions de l'exercice 2021 pour un montant de 1,350 M€ et d'inscrire le complément en virement prévisionnel de la section de fonctionnement vers la section d'investissement pour 5,280 M€.

L'équilibre réel du budget communal doit également s'apprécier au regard du niveau des ressources propres qui doit être suffisant pour couvrir le remboursement de l'annuité d'emprunt en capital à payer au cours de l'exercice (3,530 M€).

Ces ressources propres constituées de l'autofinancement brut (6,630 M€) auquel s'additionnent les ressources définitives de la section d'investissement pour 2,200 M€ (recettes d'investissement hors subventions et emprunts) s'élèvent à 8,830 M€, soit un niveau largement supérieur, et donc suffisant, pour couvrir le remboursement en capital de la dette à hauteur de 3,530 M€.

3) Le besoin de financement de la section d'investissement

Les recettes inscrites en section d'investissement (hors emprunt globalisé) s'élèvent à 3,265 M€ à raison de 2,200 M€ pour les dotations et fonds d'investissement, de 0,265 M€ pour les subventions d'investissement et de 800 k€ pour les cessions foncières.

Compte-tenu du volume de dépenses d'investissement égal à 12,425 M€ et d'un autofinancement arrêté à 6,630 M€, le besoin de financement complémentaire de la section d'investissement financé par le recours à l'emprunt globalisé pour équilibre est égal à 2,530 M€ au BP 2021, soit un montant légèrement supérieur à celui inscrit au BP 2020 (2,375 M€).

4) La capacité de désendettement

Ce ratio prudentiel qui doit être calculé au niveau du CA (et non du BP de l'exercice) est égal à 1,5 années pour Maisons-Alfort au 31 décembre 2019 (compte administratif de l'exercice 2019 approuvé par délibération du Conseil Municipal du 23 juin 2020).

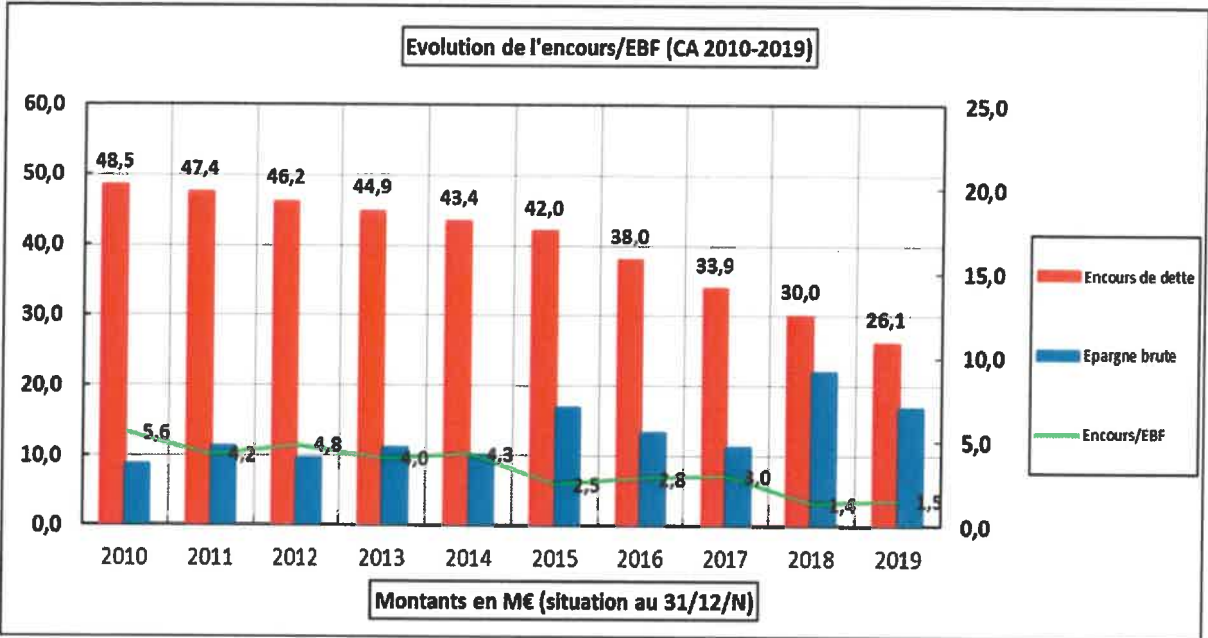
La capacité de désendettement, exprimée en nombre d'années, est le montant annuel de la dette rapporté à la capacité d'autofinancement brut de l'année (l'autofinancement brut étant l'excédent des recettes de fonctionnement par rapport aux dépenses de fonctionnement de la collectivité).

La capacité de désendettement indique ainsi le nombre d'années dont aurait besoin théoriquement la collectivité pour rembourser sa dette si elle y affectait toute sa capacité d'autofinancement brut annuel. La capacité de désendettement est obtenue en divisant l'encours de dette communal par l'épargne brute (ou autofinancement brut) exprimée en nombre d'années.

Une capacité de désendettement inférieure à 5 années est un signe d'endettement faible. Une capacité de désendettement supérieure à 5 années et inférieure à 10 années est un signe d'endettement moyen. Une capacité de désendettement supérieure à 10 années et inférieure à 15 années est un signe d'endettement fort avec un seuil d'alerte au-delà de 12 années. Au dessus de 15 années, ce ratio indique une situation financière très difficile.

La Loi de Programmation des Finances Publiques 2018-2022 (article 29-I de la loi n°2018-32 du 22 janvier 2018) fixe désormais un plafond national de 12 années pour les communes et les EPCI.

L'évolution de la situation financière de la Ville montre clairement une amélioration de ce ratio prudentiel sur 10 ans (2010-2019). La capacité de désendettement de la Ville (calculée au niveau du compte administratif et non du compte de gestion) s'est améliorée en passant de 5,6 années au 31/12/2010 à 1,5 année au 31/12/2019 comme le montre le graphique suivant :



**V-SYNTÈSE DES PROPOSITIONS
BUDGÉTAIRES 2021**

PROJET DE BUDGET PRIMITIF 2021
1-PRÉSENTATION PAR NATURE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

SECTION DE FONCTIONNEMENT	BP 2020	BP 2021	Écart	Variation
1) RECETTES RÉELLES	76 344 000 €	73 304 000 €	-3 040 000 €	-4,0%
Impôts et taxes (R73)	58 978 000 €	55 560 000 €	-3 418 000 €	-5,8%
Dotations et participations (R74)	11 205 000 €	11 284 000 €	+79 000 €	+0,7%
Produits des services et du domaine (R70)	5 509 000 €	5 774 000 €	+265 000 €	+4,8%
Autres produits de gestion courante (R75)	487 000 €	520 000 €	+33 000 €	+6,8%
Atténuation de charges (R013)	150 000 €	150 000 €	+0 €	+0,0%
Produits exceptionnels (R77)	15 000 €	16 000 €	+1 000 €	+6,7%
<i>Recettes d'ordre (ROF)</i>	<i>0 €</i>	<i>0 €</i>	<i>+0 €</i>	<i>***</i>
2) RECETTES TOTALES	76 344 000 €	73 304 000 €	-3 040 000 €	-4,0%
3) DÉPENSES RÉELLES	70 568 100 €	66 674 000 €	-3 894 100 €	-5,5%
Dépenses de gestion courante	59 122 000 €	59 367 900 €	+245 900 €	+0,4%
Charges de personnel (D012)	38 398 700 €	38 382 200 €	-16 500 €	-0,0%
Charges à caractère général (D011)	14 645 400 €	14 651 800 €	+6 400 €	+0,0%
Charges de gestion courante (D65)	6 077 900 €	6 333 900 €	+256 000 €	+4,2%
Atténuation de produits (D014)	10 800 000 €	6 820 000 €	-3 980 000 €	-36,9%
Charges financières (D66)	540 000 €	380 000 €	-160 000 €	-29,6%
Charges exceptionnelles (D67)	106 100 €	106 100 €	+0 €	+0,0%
<i>Dépenses d'ordre (DOF)</i>	<i>5 775 900 €</i>	<i>6 630 000 €</i>	<i>+854 100 €</i>	<i>***</i>
<i>Dotation aux amortissements et provisions (D68)</i>	<i>1 225 000 €</i>	<i>1 350 000 €</i>	<i>***</i>	<i>***</i>
<i>Virement à la section d'investissement (023)</i>	<i>4 550 900 €</i>	<i>5 280 000 €</i>	<i>***</i>	<i>***</i>
4) DÉPENSES TOTALES	76 344 000 €	73 304 000 €	-3 040 000 €	-4,0%
TOTAL DE LA SECTION	76 344 000 €	73 304 000 €	***	***

PROJET DE BUDGET PRIMITIF 2021
2-PRÉSENTATION PAR NATURE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

SECTION D'INVESTISSEMENT	BP 2020	BP 2021	Écart	Variation
1) RECETTES RÉELLES	6 235 000 €	5 795 000 €	-440 000 €	-7,1%
Recettes propres	3 860 000 €	2 465 000 €	-1 395 000 €	-36,1%
Dotations et fonds divers (R10)	2 050 000 €	2 200 000 €	+150 000 €	+7,3%
Subventions d'investissement (R13)	1 810 000 €	265 000 €	-1 545 000 €	***
Cessions d'immobilisations (R95)	0 €	800 000 €	+800 000 €	***
Emprunts et dettes assimilées (R16)	2 375 000 €	2 530 000 €	+155 000 €	+6,5%
<i>Recettes d'ordre (ROI=DOF)</i>	<i>5 775 900 €</i>	<i>6 630 000 €</i>	<i>+854 100 €</i>	<i>***</i>
<i>Amortissement des immobilisations (R28)</i>	<i>1 225 000 €</i>	<i>1 350 000 €</i>	<i>***</i>	<i>***</i>
<i>Virement de la section de fonctionnement (021)</i>	<i>4 550 900 €</i>	<i>5 280 000 €</i>	<i>***</i>	<i>***</i>
2) RECETTES TOTALES	12 010 900 €	12 425 000 €	+414 100 €	+3,4%
3) DÉPENSES RÉELLES	12 010 900 €	12 425 000 €	+414 100 €	+3,4%
Dépenses d'équipement	8 660 900 €	8 895 000 €	+234 100 €	+2,7%
Immobilisations incorporelles (D20)	105 000 €	210 000 €	+105 000 €	+100,0%
Immobilisations corporelles (D21)	7 305 900 €	8 593 500 €	+1 287 600 €	+17,6%
Immobilisations en cours (D23)	1 250 000 €	91 500 €	-1 158 500 €	-92,7%
Capital de la dette (D16)	3 350 000 €	3 530 000 €	+180 000 €	+5,4%
<i>Dépenses d'ordre (DOI=ROF)</i>	<i>0 €</i>	<i>0 €</i>	<i>***</i>	<i>***</i>
4) DÉPENSES TOTALES	12 010 900 €	12 425 000 €	+414 100 €	+3,4%
TOTAL DE LA SECTION	12 010 900 €	12 425 000 €	***	***

PROJET DE BUDGET PRIMITIF 2021
3-PRÉSENTATION PAR FONCTION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

SECTION DE FONCTIONNEMENT	DÉPENSES	RECETTES
MOUVEMENTS RÉELS	66 674 000 €	73 304 000 €
920-Services généraux	12 607 117 €	560 000 €
921-Sécurité et salubrité publique	2 015 400 €	180 000 €
922-Enseignement - Formation	11 466 300 €	2 100 000 €
923-Culture	6 064 900 €	333 000 €
924-Sports et Jeunesse	8 955 489 €	1 893 000 €
925-Interventions sociales et santé	1 193 194 €	90 000 €
926-Famille	8 184 400 €	4 183 000 €
927-Logement	420 200 €	210 000 €
928-Aménagement et services urbains-Environnement	8 190 600 €	742 000 €
929-Action économique	368 400 €	53 000 €
931-Opérations financières	388 000 €	0 €
932-Dotations et participations non affectées	0 €	7 670 000 €
933-Impôts et taxes non affectées	6 820 000 €	55 290 000 €
MOUVEMENTS D'ORDRE	6 630 000 €	0 €
<i>934-Transferts entre sections</i>	<i>1 350 000 €</i>	<i>0 €</i>
<i>939-Virement à la section d'investissement</i>	<i>5 280 000 €</i>	<i>0 €</i>
TOTAL DE LA SECTION	73 304 000 €	73 304 000 €

PROJET DE BUDGET PRIMITIF 2021
4-PRÉSENTATION PAR FONCTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

SECTION D'INVESTISSEMENT	DÉPENSES	RECETTES
MOUVEMENTS RÉELS	12 425 000 €	5 795 000 €
900-Services généraux	1 826 500 €	0 €
901-Sécurité et salubrité publique	0 €	0 €
902-Enseignement - Formation	2 392 900 €	0 €
903-Culture	250 000 €	0 €
904-Sports et Jeunesse	965 000 €	50 000 €
905-Interventions sociales et santé	0 €	0 €
906-Famille	84 000 €	0 €
907-Logement	53 000 €	0 €
908-Aménagement et services urbains-Environnement	3 303 600 €	35 000 €
909-Action économique	20 000 €	0 €
911-Dettes et autres opérations financières	3 530 000 €	2 530 000 €
912-Dotations et participations non affectées	0 €	1 980 000 €
913-Taxes non affectées	0 €	400 000 €
95-Produits des cessions d'immobilisations	0 €	800 000 €
MOUVEMENTS D'ORDRE	0 €	6 630 000 €
<i>914-Transferts entre sections</i>	<i>0 €</i>	<i>1 350 000 €</i>
<i>919-Virement de la section de fonctionnement</i>	<i>0 €</i>	<i>5 280 000 €</i>
TOTAL DE LA SECTION	12 425 000 €	12 425 000 €

PROJET DE BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE 2021
5-DÉTAIL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT PROPOSÉES

Equipement	Libellé	BP 2021
Chapitre 900-Services généraux des administrations publiques locales		1 826 500 €
020.1-Hôtel de ville		106 500 €
2315-Installations générales		91 500 €
Hôtel de ville	Remplacement de la sonorisation (salle du conseil)	75 000 €
Hôtel de ville	Provision pour travaux dans les bureaux	10 000 €
Hôtel de ville	Mise en place clé organigramme sécurité intermédiaire	4 000 €
Hôtel de ville	Réfection de l'étanchéité des plots d'ascenseur (1er étage)	2 500 €
2184-Mobiliers		15 000 €
Services municipaux	Mobiliers administratifs	15 000 €
020.2-Bâtiments et ateliers		254 000 €
2135-Installations générales		191 000 €
Bâtiments municipaux	Mises aux normes sécurité incendie	80 000 €
Bâtiments municipaux	Diagnostique légionelle (bâtiments municipaux)	40 000 €
Bâtiments municipaux	Mise en œuvre prescriptions réglementaires (hygiène et sécurité)	30 000 €
Bâtiments municipaux	Signalétique des bâtiments communaux	10 000 €
Bâtiments municipaux	Provision pour mise en conformité des ascenseurs (bâtiments municipaux)	6 000 €
CTM	Rénovation de la toiture	25 000 €
21568-Matériel et outillage d'incendie		17 000 €
Bâtiments municipaux	Remplacement des extincteurs (bâtiments municipaux)	17 000 €
2158-Matériel et outillage technique		6 000 €
CTM	Renouvellement de l'outillage	6 000 €
2188-Autres immobilisations corporelles		40 000 €
CTM	Matériel fêtes et cérémonies (bâtiments administratifs)	15 000 €
CTM	Matériel office et ménage (bâtiments administratifs)	10 000 €
CTM	Matériel d'hygiène (bâtiments administratifs)	10 000 €
CTM	Remplacement nettoyeur Haute Pression	5 000 €
020.3-Garage municipal		294 000 €
2182-Matériel de transport :		264 000 €
Garage Municipal	Mini-bus électrique (PMR/PA)(9 places)(transport municipal)	70 000 €
Service de la voirie	Acquisition utilitaire benne cuve et karcher HP	30 000 €
Service des bâtiments	Remplacement benne type master (n°110)	33 000 €
Service des bâtiments	Véhicule utilitaire électrique (n°125)	22 000 €
Service des espaces verts	Véhicule électrique 5 places (n°4)	18 000 €
Services techniques	Acquisition de 5 vélos électriques	11 000 €
SMAD	Remplacement Kangoo électrique (n°127)	26 000 €
Théâtre Claude Debussy	Remplacement mini-bus (n°76)	54 000 €
2188-Autres immobilisations corporelles		30 000 €
Garage Municipal	Pièces mécaniques de rechange	30 000 €
020.5-Autres bâtiments		75 000 €
2135-Installations générales		75 000 €
Chelem Club	Rénovation de sol et peinture	25 000 €
Chelem Club	Remplacement de la ventilation	3 000 €

Equipement	Libellé	BP 2021
JAMA Billard	Travaux d'amélioration de la ventilation	30 000 €
JAMA Billard	Changement des plinthes	1 000 €
OMC - Rue de Marne	Réfection de sol et plafond du hall (salle d'orchestre)	15 000 €
OMC - Rue de Marne	Pose d'une barre antipanique (salle d'orchestre)	1 000 €
020.6-Informatique communale		550 000 €
2031-Frais d'études		50 000 €
Informatique communale	Mise en place de la vidéoprotection (étude)(FIPD/CRIF)	40 000 €
Informatique communale	Frais d'études	10 000 €
2051-Concessions et droits similaires		160 000 €
Informatique communale	Mise en place de la vidéoprotection (logiciel)(FIPD/CRIF)	60 000 €
Informatique communale	Mise à jour de logiciels (services municipaux)	50 000 €
Informatique communale	Ecoles élémentaires (valise numérique Cloud Sqool)	15 000 €
Informatique communale	Extension Arpège Concerto (conservatoire)	15 000 €
Informatique communale	Licences pack office (services municipaux)	10 000 €
Informatique communale	Logiciel gestion de parc auto et carburant (garage municipal)	10 000 €
21533-Réseaux câblés		100 000 €
Informatique communale	Travaux de câblage (écoles élémentaires)(5)	50 000 €
Informatique communale	Travaux de câblage (bâtiments administratifs)	50 000 €
2183-Matériel de bureau et informatique		240 000 €
Informatique communale	Matériels informatiques (services municipaux)	100 000 €
Informatique communale	Mise en place de la vidéoprotection (matériels et caméras)(FIPD/CRIF)	100 000 €
Informatique communale	Parc Réseau	20 000 €
Informatique communale	Parc Mobiles	10 000 €
Informatique communale	Parc Téléphonie	10 000 €
026-Cimetière communal		547 000 €
2135-Installations générales		547 000 €
Cimetière communal	Travaux sur concessions funéraires (AFGE)	20 000 €
Cimetière communal	Travaux de rénovation extérieure	350 000 €
Cimetière communal	Rénovation de l'enduit du pavillon (côté résidence le Parc)	66 000 €
Cimetière communal	Ravalement du pavillon (côté Cadiot)	60 000 €
Cimetière communal	Remplacement des toilettes (côté Cadiot)	25 000 €
Cimetière communal	Rénovation de l'abri (entrée principale)	15 000 €
Cimetière communal	Installation de chauffage (toilettes)	6 000 €
Cimetière communal	Travaux de comblement de l'ossuaire	5 000 €
Chapitre 901-Sécurité et salubrité publique		0 €
Chapitre 902-Enseignement et formation		2 392 900 €
211-Écoles maternelles		828 500 €
2135-Installations générales		753 500 €
Ecoles maternelles	Remplacement de vitrages	10 000 €
Ecoles maternelles	Remplacement des rideaux usagés	10 000 €
Ecoles maternelles	Remplacement et installation horloges	3 000 €
Ecoles maternelles	Panneaux d'information chantiers	2 000 €
Ecoles maternelles	Provision pour travaux dans les cours	10 000 €
Maternelle Berlioz	Pose de 2 vitrines d'affichage extérieures	3 000 €
Maternelle Charles Péguy	Réfection de la cour d'école (enrobé blanc)	150 000 €

Equipement	Libellé	BP 2021
Maternelle Charles Péguy	Reprise des plantations et de l'aire de jeux	110 000 €
Maternelle Condorcet	Remise en peinture (classe 3)	5 000 €
Maternelle Condorcet	Travaux sur réseau EP (fuite d'eau galerie technique)	4 000 €
Maternelle George Sand	Mise aux normes sécurité incendie	10 000 €
Maternelle George Sand	Remplacement des fenêtres (classes bleue et verte)	10 000 €
Maternelle Herriot	Transformation des logements en locaux périscolaires (animateurs)	10 000 €
Maternelle Herriot	Remise en peinture du mur du couloir (classe verte)	5 000 €
Maternelle Jules Ferry	Réfection des réseaux (vide sanitaire)	80 000 €
Maternelle Jules Ferry	Remise en peinture (1 classe)	5 000 €
Maternelle Jules Ferry	Réfection des réseaux (bureau de direction)	5 000 €
Maternelle Jules Ferry	Relevés d'étanchéité de la toiture du préau	3 000 €
Maternelle les Planètes	Remplacement des menuiseries extérieures avec stores pare-soleil	250 000 €
Maternelle Parmentier	Remise en peinture du couloir (1er étage)	10 000 €
Maternelle Paul Bert	Remplacement des fenêtres et stores extérieurs	45 000 €
Maternelle Saint-Exupéry	Pose de pare-feuilles sur chéneau central et auvent	8 500 €
Maternelle Saint-Exupéry	Aménagement d'un local (matériel périscolaire)	5 000 €
21532-Réseaux d'assainissement		20 000 €
Ecoles maternelles	Provision pour travaux d'assainissement	20 000 €
2184-Mobiliers		15 000 €
Ecoles maternelles	Mobilier scolaire (classes et réfectoires)	15 000 €
2188-Autres immobilisations corporelles		40 000 €
Ecoles maternelles	Appareils électroménagers des offices (maternelles)	5 000 €
Maternelle Daudet	Remplacement de la structure de jeu	35 000 €
212-Écoles élémentaires		1 136 900 €
2135-Installations générales		1 064 000 €
Ecoles élémentaires	Pose de stores extérieurs	60 000 €
Ecoles élémentaires	Travaux de maintenance des chaufferies gaz (P3)	50 000 €
Ecoles élémentaires	Végétalisation des façades d'écoles	50 000 €
Ecoles élémentaires	Remplacement de vitrages	10 000 €
Ecoles élémentaires	Remplacement des rideaux usagés	10 000 €
Ecoles élémentaires	Provision pour travaux dans les cours	10 000 €
Ecoles élémentaires	Remplacement et installation horloges	3 000 €
Ecoles élémentaires	Panneaux d'information chantiers	2 000 €
Elémentaire Charles Péguy	Réaménagement de l'espace maternelle	40 000 €
Elémentaire Condorcet	Étude pour création monte-charge dans le préau	15 000 €
Elémentaire Condorcet	Pose de stores pare-soleil (office et laverie)	5 000 €
Elémentaire Jules Ferry	Remise en peinture salle des Maitres (et faux-plafond)	5 000 €
Elémentaire Jules Ferry	Habillage sous-face casquette du préau	4 000 €
Elémentaire Jules Ferry	Travaux de rénovation (loge gardienne)	2 000 €
Elémentaire Jules Ferry	Remplacement de la structure d'un jeu	1 500 €
Elémentaire Parmentier A	Pose d'une couvertine	25 000 €
Elémentaire Parmentier A	Remplacement colonne en fonte	3 500 €
Elémentaire Parmentier A	Réfection de l'auvent d'entrée	2 000 €
Elémentaire Parmentier B	Pose d'une couvertine	25 000 €
Elémentaire Parmentier B	Remise en peinture de la salle polyvalente	2 000 €
Elémentaire Pasteur	Mise aux normes sécurité incendie	10 000 €
Elémentaire Pasteur	Modification des portes (amélioration de la ventilation)	6 500 €
Elémentaire Pasteur	Pose de VMC (local de plonge)	5 000 €

Équipement	Libellé	BP 2021
Elémentaire Pasteur	Remplacement butées de portes	3 000 €
Elémentaire Paul Bert	Réfection du sol des salles de classe (côté cour)	30 000 €
Elémentaire Paul Bert	Modification des chasses d'eau des toilettes (6)	5 000 €
Elémentaire Pompidou	Travaux de ravalement de l'école	500 000 €
Elémentaire Pompidou	Remplacement du réseau ECS (échangeur)	20 000 €
Elémentaire Pompidou	Remplacement de la porte du hall	20 000 €
Elémentaire Pompidou	Remise en peinture toilettes RdC et bureau directrice	15 000 €
Elémentaire Pompidou	Création d'une réserve pour matériel (RdC)	10 000 €
Elémentaire Pompidou	Insonorisation de la porte du bureau de direction	1 000 €
Elémentaire Raspail	Reprise des briques en façades (2e étage)	10 000 €
Elémentaire Raspail	Mise en peinture du sas livraison (réfectoire A)	10 000 €
Elémentaire Raspail	Mise en peinture du sas livraison (réfectoire B)	10 000 €
Elémentaire Raspail	Mise aux normes sécurité incendie	10 000 €
Elémentaire Saint-Exupéry	Surcouverture de la toiture du réfectoire	35 000 €
Elémentaire Saint-Exupéry	Pose de panneaux acoustiques	10 000 €
Elémentaire Saint-Exupéry	Traitement des infiltrations du couloir	6 000 €
Elémentaire Saint-Exupéry	Révision des menuiseries extérieures (1er étage)	3 000 €
Elémentaire Victor Hugo	Mise aux normes sécurité incendie	10 000 €
Elémentaire Victor Hugo	Peinture du mur mitoyen (local de plonge)	2 000 €
GS Parmentier (A+B)	Remplacement d'une colonne en fonte	3 500 €
GS Parmentier (A+B)	Reprise parement et bâti bloc-porte	3 000 €
GS Parmentier (A+B)	Réfection du mur (monte-charges)	1 000 €
21532-Réseaux d'assainissement		20 000 €
Ecoles élémentaires	Provision pour travaux d'assainissement	20 000 €
2184-Mobiliers		25 000 €
Ecoles élémentaires	Mobilier scolaire (classes et réfectoires)	25 000 €
2188-Autres immobilisations corporelles		27 900 €
Ecoles élémentaires	Appareils électroménagers des offices (élémentaires)	5 000 €
Elémentaire les Planètes	Acquisition autolaveuse (couloirs et hall)	5 000 €
Elémentaire Pompidou	Acquisition autolaveuse (couloirs et hall)	5 000 €
Elémentaire Saint-Exupéry	Acquisition d'une armoire froide (office)	2 400 €
Elémentaire Saint-Exupéry	Acquisition autolaveuse (couloirs et hall)	5 000 €
Elémentaire Victor Hugo	Acquisition armoire de maintien en température (office)	4 500 €
Elémentaire Victor Hugo	Remplacement monobrosse	1 000 €
24-Formation continue		1 000 €
2184-Mobiliers		1 000 €
Formation continue	Mobiliers salles de cours	1 000 €
251-Restauration scolaire		419 500 €
2135-Installations générales		374 500 €
Restaurant scolaire	Remplacement de la résine de sol (zone de production chaude)	250 000 €
Restaurant scolaire	Remplacement de dalles faux-plafond (zone de production chaude et froide)	40 000 €
Restaurant scolaire	Pose de panneaux PVC (couloir de circulation)	12 000 €
Restaurant scolaire	Complément de panneaux PVC (zone plonge retour)	11 000 €
Restaurant scolaire	Création de siphons de sol (zone de production froide)	10 000 €
Restaurant scolaire	Diagnostic réseau ECS	10 000 €
Restaurant scolaire	Couplage des hottes (extraction gaz)	7 000 €
Restaurant scolaire	Réorganisation de la zone de containers et du local de plonge	7 000 €

Equipement	Libellé	BP 2021
Restaurant scolaire	Réfection du muret (parking)	7 000 €
Restaurant scolaire	Renforcement de l'isolation (zone de barquettage)	6 000 €
Restaurant scolaire	Remplacement des volets roulants (plonge retour)	4 500 €
Restaurant scolaire	Renforcement de la porte (zone de cuisson)	4 000 €
Restaurant scolaire	Remplacement de porte (local de stockage intermédiaire)	4 000 €
Restaurant scolaire	Remplacement de volets (zone plonge retour)	2 000 €
2188-Autres immobilisations corporelles		45 000 €
Restaurant scolaire	Sauteuse gaz	25 000 €
Restaurant scolaire	Centrale de brumisation (moteurs frigorifiques extérieurs)	5 000 €
Restaurant scolaire	Presse à balle pour cartons	8 000 €
Restaurant scolaire	Bio nettoyeur vapeur	4 000 €
Restaurant scolaire	Etagères pour matériels	3 000 €
253-Sport scolaire		7 000 €
2184- Mobiliers		2 000 €
Sport scolaire	Mobiliers divers	2 000 €
2188-Autres immobilisations corporelles		5 000 €
Sport scolaire	Matériel sport scolaire	5 000 €
Chapitre 903-Culture		250 000 €
311-0-Conservatoire municipal Henri Dutilleux		21 000 €
2135-Installations générales		16 000 €
Conservatoire municipal	Mise aux normes sécurité incendie	10 000 €
Conservatoire municipal	Pose d'un visiophone	5 000 €
Conservatoire municipal	Modification des emplacements des miroirs (salle de danse)	1 000 €
2184-Mobiliers		2 000 €
Conservatoire municipal	Mobiliers divers	2 000 €
2188-Autres immobilisations corporelles		3 000 €
Conservatoire municipal	Instruments de musique	3 000 €
313.1-Théâtre Claude Debussy		56 000 €
2135-Installations générales		26 000 €
Théâtre Claude Debussy	Poursuite renouvellement des panneaux lumineux (théâtres)	25 000 €
Théâtre Claude Debussy	Pose de revêtement de sol en mezzanine (local des décors)	1 000 €
2188-Autres immobilisations corporelles		30 000 €
Théâtre Claude Debussy	Matériel scénique	30 000 €
313.2-Nouvel Espace Culturel de Charentonneau (NECC)		40 000 €
2135-Installations générales		10 000 €
NECC	Provision pour travaux d'entretien renforcé	10 000 €
2188-Autres immobilisations corporelles		30 000 €
NECC	Matériel scénique	30 000 €
321.0-Médiathèque André Malraux et bibliothèques annexes		123 000 €
2135-Installations générales		102 000 €
Bibliothèque du centre	Installation de barres de cimaise (animation)	1 000 €
Médiathèque André Malraux	Pose de stores extérieurs	25 000 €
Médiathèque André Malraux	Traitement des infiltrations	23 000 €
Médiathèque André Malraux	Remise en peinture de la passerelle	10 000 €

Equipement	Libellé	BP 2021
Médiathèque André Malraux	Pose d'un garde-corps sur terrasse accessible	10 000 €
Médiathèque André Malraux	Remise en peinture WC personnel et niveau 0	9 000 €
Médiathèque André Malraux	Sécurisation des fenêtres (salle du conte)	8 000 €
Médiathèque André Malraux	Pose d'une rampe (couloir des bureaux RdC)	5 000 €
Médiathèque André Malraux	Renforcement de la ventilation (chaufferie)	4 000 €
Médiathèque André Malraux	Remplacement du portail	4 000 €
Médiathèque André Malraux	Révision des menuiseries extérieures	3 000 €
2184-Mobiliers		21 000 €
Bibliothèque du centre	Boîtes de retour (livres)	10 000 €
Médiathèque André Malraux	Bacs BD	10 000 €
Médiathèque André Malraux	Caissons tiroirs bureaux	1 000 €
322-Musée d'histoire locale		0 €
323-Archives Municipales		0 €
324-Eglise Saint-Rémi		0 €
33.0-Moulin Brûlé		10 000 €
2135-Installations générales		10 000 €
Moulin Brûlé	Mise aux normes sécurité incendie	10 000 €
Chapitre 904-Sport et jeunesse		965 000 €
41%-Sport		723 500 €
411-Gymnases		296 500 €
2135-Installations générales		276 500 €
Gymnase Condorcet	Remise en peinture	25 000 €
Gymnase Condorcet	Réaménagement du bureau des moniteurs et du local volley	15 000 €
Gymnase Condorcet	Suppression de la borne d'accueil et rangements	10 000 €
Gymnase Pompidou	Reprise étanchéité dojo (hors enrobés cour)	70 000 €
Gymnase Pompidou	Réfection des carrelages et peinture des douches (gymnase C)	40 000 €
Gymnase Pompidou	Remise en peinture de la circulation (gymnase B)	35 000 €
Gymnase Pompidou	Réfection des carrelages WC et lavabos (gymnase C)	25 000 €
Gymnase Pompidou	Renouvellement de l'étanchéité (skydome)	25 000 €
Gymnase Pompidou	Remise en peinture (accès à la salle d'escrime)	5 000 €
Gymnase Pompidou	Réfection du sol de la salle d'escrime	4 000 €
Gymnase Pompidou	Mise en place de meubles de rangement (Dojo)	3 000 €
Gymnase Pompidou	Mise en place de dalles moquette	2 000 €
Gymnase Pompidou	Remplacement de la pompe de relevage sous station	1 500 €
Gymnase Saint-Exupéry	Remise en peinture (salle de musculation)	5 000 €
Gymnase Saint-Exupéry	Réfection de sol (local du gardien)	2 000 €
Gymnase Saint-Exupéry	Remise en peinture (local des moniteurs)	2 000 €
Palais des Sports	Remise en peinture (local produits d'entretien)	7 000 €
2158-Matériel et outillage technique		5 000 €
Gymnases municipaux	Matériel d'entretien	5 000 €
2188-Autres immobilisations corporelles		15 000 €
Gymnases municipaux	Matériel sportif	15 000 €
412-Stades et équipements extérieurs		224 000 €

Equipement	Libellé	BP 2021
2135-Installations générales		214 000 €
Stade Cubizolles	Remplacement du filet pare-ballons	30 000 €
Stade Cubizolles	Création d'un terrain de pétanque supplémentaire (voirie)	20 000 €
Stade Delaune	Mise en place d'un portail coulissant	20 000 €
Stade Delaune	Remplacement du WC turc	6 000 €
Stade Delaune	Pose d'une barre de traction	1 000 €
Stade Hébert	Réfection de l'étanchéité de toiture (vasistas)	10 000 €
Stade Hébert	Changement de revêtement de sol (salle de musculation)	5 000 €
Stade Hébert	Signalétique du gymnase	2 000 €
Stade Juilliottes	Remplacement des fenêtres et pose de volets roulants	30 000 €
Tennis Cubizolles	Remplacement armoire électrique et câblages	25 000 €
Tennis Cubizolles	Travaux de démontage et remontage des bulles	11 000 €
Tennis Cubizolles	Réfection des terrains de tennis (terre battue)	10 000 €
Tennis Cubizolles	Pose de deux mains courantes	4 000 €
Tennis La Fontaine	Réfection de l'éclairage des cours extérieurs	40 000 €
2158-Matériel et outillage technique		5 000 €
Stades municipaux	Matériel d'entretien	5 000 €
2188-Autres immobilisations corporelles		5 000 €
Stades municipaux	Matériel sportif	5 000 €
413-Centre aquatique Arthur Hévette		203 000 €
2135-Installations générales		188 000 €
Centre Aquatique	Reprise de sol cour technique et création local compresseur	30 000 €
Centre Aquatique	Remplacement des automates obsolètes	25 000 €
Centre Aquatique	Réfection des joints de carrelage (plage et vestiaires)	25 000 €
Centre Aquatique	Création d'un local de stockage fermé en sous-sol	25 000 €
Centre Aquatique	Création de 2 extracteurs d'air au-dessus des bassins	20 000 €
Centre Aquatique	Remplacement de l'automate (chaufferie)	20 000 €
Centre Aquatique	Changement du régulateur (traitement bassin extérieur)	20 000 €
Centre Aquatique	Travaux de maintenance préventive des installations	13 000 €
Centre Aquatique	Changement de l'éclairage subaquatique	10 000 €
2158-Matériel et outillage technique		9 000 €
Centre Aquatique	Matériel d'entretien	9 000 €
2184-Mobiliers		2 000 €
Centre Aquatique	Mobiliers divers	2 000 €
2188-Autres immobilisations corporelles		4 000 €
Centre Aquatique	Matériel sportif	4 000 €
42%-Jeunesse		241 500 €
421-Centres de loisirs		66 500 €
2135-Installations générales		44 500 €
CDL Busteau	Mise aux normes sécurité incendie	10 000 €
CDL Busteau	Mise en place alarme anti-intrusion (multizones)	4 500 €
CDL les Planètes	Pose de rideaux (ensemble CDL)	24 000 €
CDL les Planètes	Pose d'un bac à graisse (office)	2 500 €
CDL les Planètes	Aménagement de la réserve (CDL maternel)	2 000 €
CDL les Planètes	Pose de rideaux occultants (salle d'activités)	1 500 €
2184-Mobiliers		10 000 €
Centres de loisirs	Mobiliers divers	10 000 €

Equipement	Libellé	BP 2021
2188-Autres immobilisations corporelles		12 000 €
CDL Busteau	Pose d'un cabanon en bois	2 000 €
Centres de loisirs	Matériels pédagogiques	10 000 €
422.0-Centre socio-culturel des Planètes		42 000 €
2135-Installations générales		42 000 €
CSC les Planètes	Remise en état des jardinières	15 000 €
CSC les Planètes	Reprise des descentes E.P.	15 000 €
CSC les Planètes	Mise aux normes sécurité incendie	10 000 €
CSC les Planètes	Pose d'un robinet extérieur	2 000 €
422.1-CSC Liberté/Espace Dufourmantelle		14 000 €
2135-Installations générales		13 000 €
CSC Liberté	Pose d'une clôture et d'un portillon (jardin)	5 000 €
CSC Liberté	Remise en peinture (hall)	4 000 €
CSC Liberté	Remise en peinture (sas et salle des retraités)	3 000 €
Espace Dufourmantelle	Remise en peinture (sas)	1 000 €
2184-Mobiliers		1 000 €
CSC Liberté	Mobiliers divers	1 000 €
422.2-CSC Croix des Ouches		73 000 €
2135-Installations générales		72 000 €
CSC Croix des Ouches	Réfection de la toiture	40 000 €
CSC Croix des Ouches	Remplacement des fenêtres du sous-sol	15 000 €
CSC Croix des Ouches	Traitement des infiltrations (salle de piano)	15 000 €
CSC Croix des Ouches	Remise en peinture du plafond (grande salle)	2 000 €
2184-Mobiliers		1 000 €
CSC Croix des Ouches	Mobiliers divers	1 000 €
422.4-MPT Alfort		35 000 €
2135-Installations générales		34 000 €
MPT Alfort	Reprise de maçonnerie extérieure (4 IPN)	25 000 €
MPT Alfort	Installation de cache radiateurs (annexe)	9 000 €
2183-Matériel de bureau et informatique		1 000 €
MPT Alfort	Matériel informatique	1 000 €
422.5-MPT Pompidou		11 000 €
2135-Installations générales		11 000 €
MPT Pompidou	Changement évier et meuble WC (RdC)	6 000 €
MPT Pompidou	Réfection de mur (lavabo de la salle de dessin)	5 000 €
422.7-CSC rue de Mayenne		0 €
Chapitre 906-Famille		84 000 €
61-Services en faveur des personnes âgées		9 500 €
2135-Installations générales		9 000 €
Espace de Charentonneau	Pose de panneaux d'information	2 000 €
Espace des Juillottes	Remplacement du volet roulant (porte d'entrée)	5 000 €
Espace des Juillottes	Remplacement de la climatisation	2 000 €

Equipement	Libellé	BP 2021
2184-Mobiliers		500 €
Espaces de loisirs	Mobiliers divers	500 €
64.0-Crèche collective Charles Perrault		28 000 €
2135-Installations générales		27 000 €
Crèche Charles Perrault	Pose de points d'eau supplémentaires	20 000 €
Crèche Charles Perrault	Remplacement de l'interphone (entrée principale)	7 000 €
2184-Mobiliers		1 000 €
Crèche Charles Perrault	Mobiliers divers	1 000 €
64.2-Halte-Garderie Liberté		0 €
64.3-Halte-Garderie Petits Moussees		2 000 €
2184-Mobiliers		2 000 €
HG les Petits Moussees	Mobiliers divers	2 000 €
64.4-Halte-Garderie des Juilliottes :		8 000 €
2135-Installations générales		8 000 €
HG les Juilliottes	Aménagement de Mobiliers divers	5 000 €
HG les Juilliottes	Remplacement de porte-fenêtre (aération)	3 000 €
64.6-Halte-Garderie Maison de l'Enfant		5 500 €
2135-Installations générales		2 000 €
HG Maison de l'Enfant	Pose de rideaux ignifugés	2 000 €
2184-Mobiliers		500 €
HG Maison de l'Enfant	Mobiliers divers	500 €
2188-Autres immobilisations corporelles		3 000 €
HG Maison de l'Enfant	Matériels de puériculture	3 000 €
64.7-Ludothèque Maison de l'Enfant		5 500 €
2135-Installations générales		1 000 €
Ludothèque	Remplacement de la bâche (bac à sable)	1 000 €
2184-Mobiliers		4 500 €
Ludothèque	Aménagement du mobilier (derrière banque d'accueil)	4 500 €
64.8-Crèche Maison de l'Enfant		7 500 €
2135-Installations générales		5 000 €
Crèche Maison de l'Enfant	Pose de stores (section des bébés)	5 000 €
2188-Autres immobilisations corporelles		2 500 €
Crèche Maison de l'Enfant	Acquisition décapeuse-cireuse	1 000 €
Crèche Maison de l'Enfant	Matériels de puériculture	1 500 €
64.9-Relais Assistantes Maternelles (RAM)		4 000 €
2135-Installations générales		4 000 €
RAM	Création d'un point d'eau (machine à laver)	3 000 €
RAM	Pose de douchettes (sanitaires)	1 000 €
64.10-Multi-accueil Petites Abeilles		4 000 €
2135-Installations générales		3 000 €

Equipement	Libellé	BP 2021
MA Petites Abeilles	Mise en place d'une arrivée d'eau (terrasse)	3 000 €
2188-Autres immobilisations corporelles		1 000 €
MA Petites Abeilles	Matériels de puériculture	1 000 €
64.11-Crèche collective la Ruche		10 000 €
2135-Installations générales		6 000 €
Crèche la Ruche	Pose de stores occultants (section des moyens et des bébés)	6 000 €
2184-Mobiliers		1 000 €
Crèche la Ruche	Mobiliers divers	1 000 €
2188-Autres immobilisations corporelles		3 000 €
Crèche la Ruche	Remplacement de l'armoire froide (office)	3 000 €
Chapitre 907-Logement		53 000 €
71-Parc privé de la ville		53 000 €
2135-Installations générales		53 000 €
Logements privés	Provision pour travaux de rénovation	35 000 €
Logements privés	Remplacement des fenêtres (Parc la Fontaine)	8 000 €
Logements privés	Enlèvement tuyauteries en plomb	6 000 €
Logements privés	Pose de store extérieur (élémentaire Ferry)	4 000 €
Chapitre 908-Aménagement et services urbains - Environnement		3 303 600 €
811-Eau et assainissement		85 000 €
21531-Réseaux d'adduction d'eau		85 000 €
Bornes incendie	Rénovation de bornes incendie	25 000 €
Bornes incendie	Bornes incendie supplémentaires	20 000 €
Réseau d'eau	Reprise des syphons (parcs et jardins)	20 000 €
Réseau d'eau	Travaux divers parcs et jardins	20 000 €
814-Éclairage public		345 000 €
21534-Réseaux d'électrification		345 000 €
Eclairage Public	Travaux de rénovation des réseaux enterrés	150 000 €
Eclairage Public	Travaux suite accidents (remplacement mats et feux)	100 000 €
Eclairage Public	Mise aux normes PMR des feux tricolores	50 000 €
Eclairage Public	Rénovation des armoires (EP)	30 000 €
Eclairage Public	Rénovation des armoires (SLT)	15 000 €
821-Dépôts de voirie		4 000 €
2135-Installations générales		4 000 €
Dépôts de voirie (Dolet)	Réaménagement de la réserve (accueils de loisirs)	4 000 €
822-Voirie communale		1 024 000 €
2152-Installations de voirie		882 000 €
Voirie communale	Réfection de chaussée et trottoirs Rue Amiral Courbet	300 000 €
Voirie communale	Provision pour réfections diverses	100 000 €
Voirie communale	Rénovation de carrefour (Fernet/Gambetta)	92 000 €
Voirie communale	Plateau surélevé rue du Gué aux Aurochs (sécurité LP)	80 000 €
Voirie communale	Plateau surélevé angle rues de Mesly/Berlioz	80 000 €
Voirie communale	Réfection du pavé de chaussée Rue Maire	50 000 €
Voirie communale	Création d'un plateau surélevé Avenue Georges Clemenceau	50 000 €

Equipement	Libellé	BP 2021
Voirie communale	Stationnement gratuit (zones bleues)	50 000 €
Voirie communale	Pose de pellicule de protection de dallages (divers sites)	50 000 €
Voirie communale	Stationnement (2 roues motorisées)	30 000 €
21578-Matériel et outillage de voirie		117 000 €
Régie voirie	Mobilier urbain (bancs/corbeilles/potelets)	50 000 €
Régie voirie	Renouvellement panneaux d'affichage municipal (Poursuite)	30 000 €
Régie voirie	Appuis-vélos	20 000 €
Régie voirie	Appareil de marquage au sol (zone bleue)	15 000 €
Régie voirie	Plaque vibrante (enrobés)	2 000 €
2158-Matériel et outillage technique		25 000 €
Régie voirie	Matériels techniques	25 000 €
823-Espaces verts urbains		1 845 600 €
2121-Plantation d'arbres et d'arbustes		390 000 €
Espaces verts urbains	Plantation de 200 arbres nouveaux	240 000 €
Espaces verts urbains	Programme annuel de plantations d'arbres	100 000 €
Espaces verts urbains	Complément pour plantation d'arbres par entreprise	50 000 €
2135-Installations générales		1 321 600 €
Aires de jeux	Mise en sécurité et entretien renforcé (avec tests HIC)	105 000 €
Bâtiments communaux	Végétalisation des toitures	130 000 €
Bords de Marne	Création d'un nouveau square	200 000 €
Bords de Marne	Réfection de platelage (tranche annuelle)	70 000 €
Bords de Marne	Pose de platelage supplémentaire	70 000 €
Bords de Marne	Jardinières en bois (dernière phase)	25 000 €
Bords de Marne	Maintien des berges (restauration écologique)	10 000 €
Centre Horticole	Réfection des bâches de culture	15 000 €
Espaces verts urbains	Plantation d'arbres remarquables (parcs)	45 000 €
Espaces verts urbains	Poursuite fleurissement ville	25 000 €
Espaces verts urbains	Fleurissement des pieds de façades	20 000 €
Espaces verts urbains	Structure en bois massif pour fleurissement (rue Georges Médéric)	15 000 €
Espaces verts urbains	Rénovation des murets et assises (Square Champs Corbilly)	15 000 €
Espaces verts urbains	Poursuite mise en place prairies fleuries	15 000 €
Espaces verts urbains	Remplacement des pots du solarium (centre aquatique)	13 000 €
Espaces verts urbains	Réparation du portail (résidence le Bourgogne)	8 000 €
Espaces verts urbains	Nichoires oiseaux et chauve-souris	2 600 €
Ferme pédagogique	Pose d'une clôture supplémentaire (agrandissement)	30 000 €
Hôtel de Ville	Remplacement des jardinières	13 000 €
Maison de l'Environnement	Travaux d'aménagement intérieur (annexe péniche)	280 000 €
Maison de l'Environnement	Travaux de dépollution (site KERIVEL)	50 000 €
Parc du Moulin Brûlé	Reconstruction d'un muret en pierres	8 000 €
Parc du Vert de Maisons	Remplacement des cordages	35 000 €
Parc du Vert de Maisons	Clôture de l'aire de Volley-Ball	15 000 €
Parc du Vert de Maisons	Remplacement du portillon (rue de Liège)	10 000 €
Parc du Vert de Maisons	Lutte biologique (serre et Vert de Maisons)	6 000 €
Square des Petits Pirates	Remplacement des 2 portillons	15 000 €
Square du Docteur Gilbert	Remplacement du sol amortissant	31 000 €
Square Victor Hugo	Réfection du pas d'âne	40 000 €
Terrain multisports Gambetta	Provision pour réparations	5 000 €
21578-Matériel et outillage de voirie		30 000 €

Equipement	Libellé	BP 2021
Mobilier urbain	Mobilier urbain (bancs/corbeilles/jardinières)	30 000 €
2158-Matériel et outillage technique		91 000 €
Régie espaces verts	Acquisition chariot et 2 chevaux de trait (déchets des espaces verts)	50 000 €
Régie espaces verts	Matériels thermiques	5 000 €
Régie espaces verts	Acquisition d'une tondeuse autoportée	36 000 €
2185-Cheptel		3 000 €
Ferme pédagogique	Provision pour cheptel (ferme pédagogique)	3 000 €
2188-Autres immobilisations corporelles		10 000 €
Ferme pédagogique	Acquisition d'un abri supplémentaire	10 000 €
824-Réserves foncières et opérations d'aménagement urbain		0 €
Chapitre 909-Action économique		20 000 €
90-Interventions économiques		0 €
91-Marchés		20 000 €
2135-Installations générales		20 000 €
Galerie des Juilliottes	Provision pour travaux d'entretien renforcé	20 000 €
Chapitre 911-Dettes et autres opérations financières		3 530 000 €
1641-Emprunts en euros		3 530 000 €
Amortissement en capital de la dette (exercice 2021)(SAGE 06/11/2020)		3 530 000 €
TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT		12 425 000 €

PROJET DE BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE 2021
6-DÉTAIL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT PRÉVISIONNELLES

Objet	BP 2021
Chapitre 904-Sport et jeunesse	50 000 €
412-Stades et équipements extérieurs	50 000 €
1322-Subventions d'investissement - Région	50 000 €
Subv. CRIF - Rénovation des tennis couverts du parc La Fontaine	50 000 €
Chapitre 908-Aménagement et services urbains - Environnement	35 000 €
814-Éclairage public	35 000 €
1326-Subventions d'investissement - Autres EPLRégion	35 000 €
Subv. SIPPEREC - Modernisation EP (Exercice 2020)	35 000 €
Chapitre 911-Dettes et autres opérations financières	2 530 000 €
1641-Emprunts en euros	2 530 000 €
Emprunt globalisé de l'exercice 2021	2 530 000 €
Chapitre 912-Dotations subventions et participations	1 980 000 €
10222-FCTVA	1 800 000 €
Dotation de FCTVA 2021 (CA 2019)	1 800 000 €
1342-Amendes de police	180 000 €
Produit des amendes de police (exercice 2020)	180 000 €
Chapitre 913-Taxes non affectées	400 000 €
10226-Taxe d'aménagement	400 000 €
Taxe d'aménagement (exercice 2021)	400 000 €
Chapitre 914-Transferts entre sections	1 350 000 €
28-Dotations aux amortissements	1 350 000 €
<i>Amortissement des immobilisations 2021 (recettes d'ordre)</i>	<i>1 350 000 €</i>
Chapitre 919-Virement de la section de fonctionnement	5 280 000 €
919-Virement de la section de fonctionnement	5 280 000 €
<i>Virement de la section de fonctionnement (recette d'ordre)</i>	<i>5 280 000 €</i>
Chapitre 95-Produits des cessions d'immobilisations	800 000 €
95-Produits des cessions d'immobilisations	800 000 €
Cessions foncières ESH (4 rue Ernest Renan)(3 appartements)	450 000 €
Cessions foncières ESH (85 avenue Leclerc)(4 appartements)	350 000 €
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	12 425 000 €

